

Saint-Maurice-Montcouronne



Bulletin municipal 2023

Mairie



Événements



Commissions



Vie Associative





LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-Mauriciennes, chers Saint-Mauriciens,

Cette année fut fertile en événements, pas toujours heureux, il faut le souligner.

Cela fait la troisième année que nous vivons au rythme des vagues dues aux différents variants de la covid 19.

Le danger persiste au niveau mondial, même si nous n'avons plus à subir le pass sanitaire, et même s'il existe des vaccins qui ont su prouver leur efficacité.

D'ailleurs, ces avancées de la médecine en 2022 sont multiples, avec notamment des traitements prometteurs pour la maladie d'Alzheimer, la maladie du sommeil et le sida.

Dans le monde, nous avons assisté au retour des talibans en Afghanistan, à un mouvement de révolte incroyable en Iran, pays où les droits des hommes et surtout celui des femmes, sont bafoués, où des citoyens meurent et d'autres risquent leur vie au quotidien en revendiquant des droits qui nous paraissent une évidence.

En parallèle, de nouveaux pays ont aboli la peine de mort. Il faut donc continuer à espérer plus de droits humains dans le monde.

Mais aussi, et c'est un événement que nous pensions être relégué aux manuels d'histoire, c'est la guerre à nos portes avec la Russie qui a envahi l'Ukraine. C'est un vrai désastre humanitaire, un bouleversement économique, et une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes.

Pendant ce temps, le climat de notre planète continue de se dégrader, faisant encore en 2022 plus de 11 000 morts directs dans le monde ; des sécheresses inimaginables en Europe, dans notre pays, des incendies monstrueux, des cataclysmes qui touchent des populations déjà fragiles...

Mais certains signes, comme la réélection de Luiz Inacio Lula da Silva à la tête du Brésil, prêt à se battre contre la déforestation, peuvent nous permettre d'espérer une meilleure lutte contre les atteintes à notre planète.

Quoiqu'il en soit, ces événements climatiques nous montrent combien la préservation de notre environnement est essentielle, est devenue un enjeu majeur qui implique chacun d'entre nous, et demande notre engagement.

2022, ce fut aussi une inflation galopante, la crise énergétique. Gaz, pétrole, électricité, les prix s'envolent laissant certains de nos compatriotes, mais aussi nos entrepreneurs, dans un désarroi immense.

Je fais le vœu que nous retrouvions une conjoncture économique plus équilibrée, une démocratie forte, partout dans le monde ; des conditions nécessaires pour permettre à chacun de mieux vivre, en sécurité.

Et c'est avec cet esprit solidaire que 2022 a pu voir le redémarrage des activités du Téléthon à St Mo. 2022, a été encore une fois une année extraordinaire. Tous les records ont été battus ! Grâce à votre forte participation lors du week-end d'animation et à vos dons, l'équipe du Téléthon a collecté un montant de 7310 € (300 € de plus que le précédent record) ; résultat également rendu possible grâce à la forte mobilisation des enfants de l'Ecole Simone Soumier, dans le cadre de la course du muscle à hauteur de 764 €. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce succès !

J'en profite pour rappeler le fort engagement de nos associations.

N'oublions pas que ce sont tous des bénévoles qui, de par leur investissement, permettent à notre village d'être toujours animé, que ce soit par leurs activités régulières, de sport, de jeux, de lecture, mais aussi lors des événements qu'ils organisent, qui sont nombreux et qui comptent énormément à nos yeux.

Je remercie toutes les associations qui ont mis leur énergie à nous faire encore une fois jouer, danser, sourire. Quel plaisir de vous avoir !

2022 a aussi été l'anniversaire de la bibliothèque associative Montgraviers, qui a fêté ses 50 ans. Rappelons qu'elle a été initiée par Madame Tchouadjian qui nous a malheureusement quittés cette année. Merci à Yvette Ferveur, sa présidente actuelle, mais aussi à tous les bénévoles qui se sont succédé au fil des années et qui en font aujourd'hui une bibliothèque des plus actives, en lien constant avec la Médiathèque départementale de l'Essonne.

2022 a été une année marquée par les travaux dans notre village.

Ce sont ainsi bon nombre de voiries qui ont été reprises, même si ce n'est jamais assez, j'en suis conscient. Nous continuerons en ce sens, dans la mesure de nos finances.

Cette année, les augmentations des coûts énergétiques vont entraîner une multiplication par 2,3 de la facture d'électricité, et ce en comptant les aides annoncées par l'état. Pour le gaz, nous attendons les nouveaux tarifs, mais il est fort probable que là aussi, une forte augmentation sera à supporter.

Heureusement, la commune, depuis des années, a engagé des actions pour réduire son empreinte énergétique. Ainsi, sur nos 350 candélabres, déjà près de 130 sont passés aux leds. Grâce à l'Alec et aux études faites, nous avons un dossier prêt pour une demande de subvention afin de nous permettre de faire évoluer le reste des candélabres en led, et ce sur les deux à trois années à venir.

La toiture et la charpente de la mairie ont dû être rénovées, et des travaux intérieurs ont été nécessaires suite à des infiltrations datant de 2016. Cela a représenté un coût total d'environ 103 K€, aidé par une subvention DETR de 12249 € et d'un remboursement de notre assureur de 11662 €.

La cuisine de la salle polyvalente est totalement terminée avec maintenant un vrai lave-vaisselle, un four, un réchauffe-plats, un réfrigérateur, pour organiser de bons moments festifs.

L'école aussi s'est dotée de nouveaux lave-vaisselle, lave-linge et sèche-linge.

De gros travaux de réfection de l'assainissement ont eu lieu en 2022 sur une durée d'environ 5 mois. La commune en a profité pour revoir son réseau EP de la rue de la Fontaine du Saule. L'ensemble représente un montant de près de 500 K€HT financé en partie par le syndicat de l'Orge, l'agence de l'Eau, le département et près de 40 K€ portés par la commune.

Le réseau d'eau potable est en cours de réfection sur environ 500 ml (coût global 470 K€HT).

Nous avons pris contact avec la DRIAC pour un projet de rénovation de l'église.

Notre bâtiment du stade, qui est en danger, vient d'être traité par l'assurance. Des premiers travaux de sécurisation vont avoir lieu en 2023 et sa rénovation devrait démarrer en 2024.

Notre gros chantier de rénovation énergétique de la salle polyvalente va voir ses premiers travaux rapidement arriver. Une subvention de 134 K€ a été obtenue sur environ 300 K€ de travaux.

Dans le cadre du FIPD, nous avons également déposé un dossier de vidéoprotection d'environ 100 K€. Nous espérons qu'il sera accepté afin de le mettre en œuvre rapidement.

Nous avons enfin pu lancer et créer le Conseil des sages. Différents thèmes ont déjà été abordés et les Sages vont très prochainement mettre en place des actions de réflexion avec vous. Vous pourrez lire leur article dans ce bulletin. C'est un relais supplémentaire qui se crée pour être toujours au plus proche de vous.

Les collectes de sang, menées par l'EFS, avec le soutien des communes de Courson et de Vaugrigneuse, se sont poursuivies, et permettent d'accueillir une cinquantaine de donateurs à chaque session. Soyez-en remerciés, les stocks sont toujours très bas alors que les besoins restent élevés.

Vous pourrez lire dans ce bulletin tous les détails de nos projets, découvrir les nouvelles de notre école, les actions des différentes commissions (travaux, urbanisme, environnement, CCAS...), ainsi que voir l'état de nos finances.

Tous ces projets, ces actions ne pourraient être réalisés sans l'aide de toute mon équipe municipale que je remercie encore chaleureusement.

Ce travail a également pu se faire grâce à la participation de tous les employés municipaux que je remercie au nom de toute l'équipe, et qui œuvrent au quotidien pour rendre notre village agréable à vivre et vous aider dans vos démarches.

Enfin, je pense ici à toutes celles et tous ceux qui ont perdu des êtres chers, à ceux qui sont confrontés à la maladie, à l'incertitude du lendemain. Nous sommes de tout cœur avec eux !

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et excellente année 2023.

Qu'elle vous apporte, la santé, la joie, le bonheur.

Je vous souhaite de bénéficier encore et toujours de beaux instants de partage avec votre famille, vos proches ;

De réaliser tous vos projets professionnels et personnels ;

Et, bien sûr, d'être heureux de vivre à Saint-Maurice-Montcouronne.

Bonne Année à toutes et à tous !

Votre maire, William Berrichillo

SOMMAIRE

Rubrique	Page
Votre Mairie	5
Services & contacts	6
Informations pratiques	8
Enfance & vie pratique	10
Fibre & autres informations	11
Le coin Cyber	12
Gestion des déchets	13
Rénovation énergétique	14
Transports	14
Finances	15
Urbanisme	16
Vivre ensemble	18
Travaux	19
Vie scolaire	25
CCAS	29
Communication	30
Conseil des Sages	31
Natur'Essonne <i>L'effraie des clochers, une aventure au sommet</i>	32
Histoire et patrimoine <i>L'école à Saint Maurice</i>	33
Annuaire des associations	35
Agenda	36
Présentation des associations	37
État civil	60

CONSEIL MUNICIPAL



Le Maire



William Berrichillo

2^e Vice-président de la CCPL,
Délégué à l'Organisation des transports (hors liaisons douces)
et au Développement économique
Vice-président Syndicat de l'Orge et Eau Ouest Essonne

Les Adjoints



Dominique Martini
1^{re} Adjointe
Communication,
Jeunesse, Associations



Christian Delomme
2^e Adjoint
Travaux, Sécurité



Gaëlle Bressanelli
3^e Adjointe
Enfance & Vie Scolaire



David Martins
4^e Adjoint
Urbanisme



Michèle Morceau
5^e Adjointe
CCAS, Fonctionnement
Général

Les Conseillers



Anne Loureiro



**Dominique
Masson**



**Christine
Graziani**



Patrick Favre



**Joëlle
Duperrier**



Philippe Cloup



Elise Lutjens



Thierry Jacquin



Gaëlle Ferreira



**Sébastien
Cordin**



**Catherine
Fischer**



Alain Passier



Simon Gay

SERVICES ADMINISTRATIFS

Thaïs COUSIGNÉ

Christine GERARD

Benoît MARY



VIE SCOLAIRE

SERVICES TECHNIQUES

Olivier BERTHAULT

Nicolas DECHIRAT

Anthony NICOLAU

Gilles PEGAITAZ

Samuel ALVES

Isabelle BARBIER

Morgane DE SAN FELIX

Lila DJAFRI

Maxime FRECHE

Martine GOUROU

Alisson GUYARD

Sophie LABED

Christine LAURENT

Roseline POMAREDE

Amara SZALEWSKI PENNA ESCANDON

Votre Mairie

Ouverture au public

Lundi 15h - 17h30

Mardi 8h - 19h (présence d'un adjoint après 18h)

Mercredi 8h30 - 17h30

Jeudi 15h - 17h30

Vendredi 15h - 17h

Samedi 9h00 - 12h00 Les 1^{er} et 3^e samedis du mois
(avec commission urbanisme)

Téléphone : 01 64 58 91 55

Télécopie : 01 64 58 83 80

CCAS : 06 49 48 74 60

Email : accueil@mairie-smm91.fr

Site : <http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr/>

Page Facebook : « saint-mauriciens »

PanneauPocket : <https://app.panneaupocket.com/>



VOS CONTACTS

Vos services en mairie	accueil@mairie-smm91.fr
	elections@mairie-smm91.fr
	etat-civil@mairie-smm91.fr
	finances@mairie-smm91.fr
	periscolaire@mairie-smm91.fr
	travaux@mairie-smm91.fr
	urbanisme@mairie-smm91.fr
Le maire	maire@mairie-smm91.fr
CCAS	ccas-affaires_sociales@mairie-smm91.fr
Enfance et vie scolaire	petite-enfance@mairie-smm91.fr
	vie-scolaire@mairie-smm91.fr
Commissions	associations@mairie-smm91.fr
	communication@mairie-smm91.fr
	culture-patrimoine@mairie-smm91.fr
	environnement@mairie-smm91.fr

Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)

615, rue de la Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges

Tel: 01 64 90 79 00

Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/>

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous organisons, depuis deux ans, « l'accueil des nouveaux arrivants ». C'est avec plaisir que nous faisons ainsi connaissance avec ceux qui viennent s'installer dans notre village.

Il n'y a pas d'obligation à se présenter en mairie lorsque l'on emménage dans une ville. Cependant, nous vous invitons à le faire, par le moyen qui vous convient le mieux (à l'accueil, par mail, via le site...), afin que nous puissions vous communiquer les informations susceptibles de vous intéresser, et vous inviter à cette réunion « d'accueil ».

De même, pensez à inscrire vos noms sur votre boîte aux lettres, c'est utile pour le facteur, mais aussi lorsque nous distribuons des publications internes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Numéros d'urgence

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Urgences	112
Urgences SMS	114
Centre antipoison	01 40 05 48 48
SOS médecin	0826 889 191
Enfants en danger	119
Stop au harcèlement	3020

CPAM

Adresse postale : 91040 EVRY Cedex
Site: <https://www.ameli.fr>
Agence : 5 rue du Facteur Cheval
91000Évry

Allo Service Public 3939

Service de renseignement administratif
interministériel 8h30 à 18h15.

0,15€/ minute + prix de l'appel

Site: <https://www.service-public.fr/>

Préfecture

Boulevard de France 91010 Evry cedex

Tél. : 01 69 91 91 91

Site: <http://www.essonne.gouv.fr/>

Sous-préfectures

•Avenue du Gal de Gaulle
PALAISEAU

Tél. : 01 69 91 91 91

•4 Rue Van Loo, 91150 Étampes
Tél. : 01 69 91 91 91

Centre des impôts d'Arpajon

29 avenue du Général de Gaulle 91290
Arpajon Tél. : 01 69 26 84 00

Pharmacie de garde

Le commissariat d'Arpajon, au 01 69 26 19 70, vous transmettra les coordonnées de la pharmacie de garde. La nuit, pour des raisons de sécurité, la pharmacie ne vous servira que si elle a été prévenue préalablement par le commissariat.

On peut également retrouver la liste des pharmacies de garde du département, sur le site internet : <https://monpharmacien-idf.fr/>

Médecin de Garde

La nuit et le week-end, contactez le répondeur de votre médecin traitant ou le numéro unique de Permanence médicale au 01 64 46 91 91., ou **SOS médecin** 0 826 889 191

Consultation juridique gratuite

Maison de justice et du droit
rue des Bergères 91940 LES ULIS
Téléphone : 01 64 86 14 05

Paroisse de Saint-Maurice-Montcouronne

Elle fait partie du Secteur pastoral de Limours
Prêtre responsable du secteur **Père Christian Remond**
Accueil: 06 86 75 18 51
4, rue Maurice Béné - Limours

La Paroisse dépend du groupement de Briis
Prêtre responsable: **Père Casimir Odjo**
Presbytère: 01 64 90 70 52
9 rue de l'Orme Maillard - Briis-Sous-Forges

Vos contacts sur Saint-Maurice-Montcouronne :
Ghislaine Rocher: 06 72 81 79 89

La messe est célébrée tous les 4^e dimanche du mois (sauf pendant juillet et août) à 11h

mail : secteurcatho.limours@wanadoo.fr

Site : <http://www.secteurlimours-catholique.fr/>

SYORP (SYndicat Orge Remarde Predecelle)

<http://www.syndicatdelorge.fr/> Tél. : 0805 29 20 90
63,route de Fleury • 91172 Viry-Châtilloncedex

Vigilances crues

Site : <https://www.vigicruces.gouv.fr>

SEOE (Syndicat Eau Ouest Essonne)

<http://www.eauouestessonne.fr/>
24, rue du Général Leclerc 91470 FORGES-LES-BAINS
Tél : 01 64 59 05 59
Demande dépannage urgent 01 85 46 17 99

Pôle Emploi 3, Avenue Eugène Vernholes 91410 Dourdan

Appelez au 3949 **Site :** <https://www.pole-emploi.fr>

Maison médicale

Au 10, rue de Bourguignette (en face de la mairie), vous pouvez vous adresser à différents professionnels :

OSTEOPATHE

Mme Mylène DELANNOY

Rendez-vous en ligne sur Doctolib

ou par téléphone, en cas d'urgence au 07 82 64 64 91

ORTHOPHONISTE

Mme Marion CHASLIN

Spécialisée pour les adultes

01 70 62 44 21

PSYCHOPRATICIEN

M. Sébastien JAKUBOWICZ

06 50 16 76 29

sjpsychotherapie@gmail.com

Informations pratiques

Rez-de-chaussée

Accès handicapé

Parking gratuit

Salles communales

Lieux de festivités, d'activités associatives, elles sont également proposées à la location (renseignements en mairie)



Salle du Bidon
Rue du Pressoir



Salle polyvalente, Alfred Lucas
Rue du Pressoir

ENFANCE & VIE PRATIQUE

Beaucoup d'entre vous nous ont interrogés sur les différents modes d'accueil dans le secteur... Voici donc quelques informations. Vous en trouverez le complément sur le site de la CCPL.

Petite enfance

La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) accueille les tout-petits du territoire au sein de :

- Deux crèches intercommunales :
 - Crèche "Les Lucioles" à Fontenay-lès-Briis
 - Crèche "Les Coccin'ailes" à Gometz-la-Ville
- Une crèche parentale.

L'intercommunalité propose également un soutien aux familles et assistant(e)s maternel(le)s, grâce à :

Deux Relais Petite Enfance (RPE) : lieux d'information, de rencontre et d'échanges sur l'accueil du jeune enfant, ces structures sont destinées aux futurs parents, aux parents-employeurs, aux assistant(e)s maternel(le)s, et aux gardes à domicile. Leurs bureaux, appelés relais "Libellule" et relais "Papillon", sont situés au pôle petite enfance au domaine de Soucy à Fontenay-lès-Briis.

Le relais « Papillon » s'adresse – entre autres – aux habitants de Saint-Maurice-Montcouronne.

Un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) : "À petits pas" est à disposition des familles du territoire du Pays de Limours à Forges-les-Bains. Ce service proposé par la CCPL en partenariat avec la CAF de l'Essonne, est un lieu d'échange, d'écoute et de conseil destiné aux enfants de moins de 6 ans et aux parents ou adultes référents, sous la supervision de deux professionnelles de la petite enfance.

Le LAEP est ouvert tous les mercredis de 10h à 12h (hormis vacances scolaires).

<https://www.cc-paysdelimours.fr/petite-enfance-0-3ans>

Il existe aussi des micro-crèches privées :

Minhiboux, à Limours (<https://www.minhiboux.com/>)

Montvoisin, à Gometz-la-Ville (<https://www.babylou.fr/creches/micro-creche-montvoisin-gometz-la-ville>)

Bio D'choux, à Vaugrigneuse (<https://biodchoux.fr/>)

Une MAM va également ouvrir à Pecqueuse au printemps 2023

L'enfance jeunesse

Les accueils de loisirs, dits Accueils collectifs de mineurs (ACM), de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL), reçoivent les enfants scolarisés à partir de la petite section de maternelle jusqu'à l'âge de 17 ans.

Les accueils de loisirs maternel et élémentaire sont ouverts de 7h30 à 19h00, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Le matin : accueil échelonné de 7h30 à 9h, afin de prendre en compte le rythme de l'enfant.

Le soir : les parents peuvent venir chercher leur enfant à partir de 16h30 jusqu'à 19h.

Pour ne pas perturber les activités et les sorties, les enfants ne sont pas acceptés après 9h le matin et ne peuvent partir avant 16h30 le soir, sauf cas exceptionnel.

Le service jeunesse accueille les enfants uniquement pendant les vacances scolaires.

Les activités proposées par les animateurs sont nombreuses, tout en respectant le rythme de l'enfant : activités sportives, de création, d'expression, de découverte, des grands jeux, des sorties, ... Ils se feront un plaisir de vous renseigner, de vous informer et de vous expliquer le fonctionnement de la structure pour que vous puissiez parfaitement maîtriser et comprendre le travail qu'ils mènent auprès de vos enfants.

Renseignements et inscriptions

<https://www.cc-paysdelimours.fr/centre-loisirs>

Secrétariat Accueil collectif de mineurs (ACM)

01 64 90 73 82 - centredeloisirs@cc-paysdelimours.fr

Domaine de Soucy - 2/4 rue du Mont Louvet - 91640 Fontenay-lès-Briis

Le cadre

Le Domaine de Soucy, d'une superficie de 30 hectares, est classé en espace naturel sensible (ENS) depuis 1996. La Communauté de Communes du Pays de Limours a acquis le domaine en 2000, et l'a ouvert au public cette même année.

Protégés pour leur caractère naturel remarquable et la biodiversité qu'ils abritent, les ENS sont ouverts aux visiteurs.

<https://www.cc-paysdelimours.fr/environnement-domaine-de-soucy>

La CCPL est membre du syndicat.

Essonne Numérique déploie un réseau fibre « neutre » ouvert à tous et libre d'accès à tous les opérateurs. Il n'y a aucune exclusivité d'opérateur.

<https://essonnenumerique.com/>

Contact : essonnenumerique@cd-essonne.fr

Vous trouverez sur le site les informations nécessaires pour tout savoir sur votre éligibilité à la fibre, sur les conditions de raccordement et les opérateurs disponibles.

La maintenance du réseau suit une procédure réalisée en direct par les opérateurs. L'interlocuteur privilégié de l'exploitant de réseau pour le traitement des raccordements est l'opérateur que vous avez choisi.

Le Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique ne peut intervenir sur le réseau commercialisé, pas plus que la mairie.

En cas de problème, n'hésitez pas à vous informer également sur le site de l'ARCEP, qui est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, le « gendarme des télécoms » :

<https://www.arcep.fr/>

Vous pouvez notifier vos difficultés sur jalerte.arcep.fr

L'application Ecowatt : pour une consommation responsable de l'électricité

Alors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, le dispositif Ecowatt a été conçu pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure hivernale. Le site internet MonEcoWatt, désormais décliné en application, vous accompagne dans cette démarche.

Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8 heures-13 heures et 18 heures-20 heures). C'est la seule solution, selon RTE, d'éviter les délestages.

Parmi les écopistes préconisés : la baisse du chauffage, la fermeture des volets et/ou rideaux dès la tombée de la nuit ou en cas d'absence, la réduction des éclairages publics et privés, le report de l'utilisation des appareils électriques les plus consommateurs...

Le site Ecowatt propose par ailleurs un système d'« alertes vigilance coupure » pour vous avertir en cas de tensions sur le réseau électrique et de potentielles coupures de courant dans votre région. L'application mobile propose aux usagers de recevoir directement sur leur smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance.

<https://www.monecowatt.fr/>

<https://www.monecowatt.fr/application-mobile-ecowatt>



STOP !

Démarchage téléphonique

La loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux renforce les obligations des professionnels en matière d'information des consommateurs, et alourdit les sanctions. Elle interdit en particulier le démarchage téléphonique dans le domaine de la rénovation énergétique et prévoit un encadrement des plages horaires dans les autres domaines : du lundi au vendredi, sauf lorsque ces jours sont fériés, et seulement de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures. Vous ne pouvez pas être sollicité par un même professionnel (ou pour une même enseigne) plus de 4 fois au cours d'une période de 30 jours calendaires. Et si vous avez refusé lors d'un premier contact, le professionnel ne doit plus vous contacter par voie téléphonique avant l'expiration d'une période de 60 jours calendaires révolus à compter de ce refus.

De même, les plateformes de démarchage commercial ne pourront plus vous appeler à partir de numéros commençant par 06 ou 07, associés dans l'esprit de tous aux téléphones portables.

(extrait du Décret n° 2022-1313 du 13 octobre 2022 relatif à l'encadrement des jours, horaires et fréquence des appels téléphoniques à des fins de prospection commerciale non-sollicitée)

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15938>



Nous évoluons tous dans un monde de plus en plus connecté, où la moindre opération se fait aujourd'hui en ligne, par messagerie électronique ou à l'aide d'un smartphone.

Et dans ce monde ultra-connecté, il est malheureusement facile pour la petite délinquance comme les escrocs en bande organisée, de profiter des faiblesses de certains.

Ce petit billet « cybersécurité » a pour but de partager ici quelques bonnes pratiques qui, pour certains, peuvent paraître de bon sens, mais pour d'autres – nous l'espérons – seront une véritable aide, afin d'éviter des vols d'identité ou d'information bancaires, des pertes de données, un écrasement ou chiffrement de données personnelles ou professionnelles.

Règle 1 (la sauvegarde) : « Une copie régulière de tes données sensibles tu feras »

En cas de perte, de vol, de panne, de piratage ou de destruction de vos appareils numériques, vous perdrez les données enregistrées sur ces supports. Il peut s'agir de données auxquelles vous accordez une importance particulière ou considérées comme essentielles dans le cadre de vos activités personnelles ou professionnelles (photos, vidéos, documents personnels ou de travail, etc.). Ayez le réflexe de réaliser régulièrement une sauvegarde de vos données.

Vous pouvez sauvegarder vos données sur un support « déconnecté » (disque dur externe, clef USB). Dans ce cas, pensez à stocker ces supports dans un endroit sûr (risque de vol, de dégradation par le feu...).

Les solutions de sauvegarde ou duplication de fichiers dans le Cloud, existent également à des coûts relativement réduits (Dropbox, iCloud d'Apple, OneDrive de Microsoft, GoogleDrive, ...).

Si votre ordinateur est infecté par un virus ou ransomware qui a, soit détruit, soit chiffré les fichiers sur votre ordinateur, c'est un très bon moyen de les restaurer, une fois votre ordinateur totalement réinstallé, par exemple.

Règle 2 (l'antivirus) : « Contre les maladies connues tu te protégeras »

L'antivirus est plus utile **avant** de subir une attaque qu'après. Semblable à un vaccin, il vous protège avant d'être attaqué par le virus.

Méfiez-vous des antivirus gratuits, ils sont souvent la source de vol d'informations ou revente de profils utilisateurs : « si c'est gratuit, c'est vous le produit ». Les antivirus actuels du marché peuvent bloquer cheval de Troie, rançongiciel et hameçonnage. Les virus ont la fâcheuse tendance à se propager par la messagerie. Un mail qui vous paraît anodin devient alors la source dans lequel le programme malveillant est attaché ou bien tout simplement un « lien internet » sur lequel vous allez cliquer par curiosité, et ouvrir alors la porte à ce cheval de Troie.

Dans le doute, souvent le bon sens est de mise : est-ce normal que mon banquier me demande par mail mes codes bancaires ? dois-je appeler le numéro dans le mail pour vérifier ? ou rechercher dans l'annuaire officiel et appeler pour demander confirmation ?

Plus de 94% des logiciels malveillants sont délivrés par messagerie électronique, donc prenez bien soin d'avoir un antivirus en permanence à jour. Vous n'imaginez pas à quel point la ruse de votre assaillant peut faire mouche.

Règle 3 (la messagerie) : « Dans ce mail alléchant tu ne cliqueras pas »

Les mails qui vous promettent des réductions imbattables, qui vous signalent des problèmes avec votre banque, vos impôts, votre carte vitale, votre rendez-vous médical, ..., sont autant de raisons pour vous inciter à cliquer sur le lien internet ou le fichier attaché.

Donc tout d'abord, vérifiez 2 fois, 10 fois, 100 fois ces mails avant de cliquer sur quoi que ce soit.

Analysez tout d'abord l'émetteur. Est-ce vraiment le véritable émetteur ?

Dans la plupart des logiciels de messagerie, en cliquant sur le champ émetteur (le « De ») vous pouvez voir la véritable adresse email. Vérifiez qu'elle est en tout point cohérente avec l'adresse attendue (pas d'erreur d'une lettre, un domaine en .fr au lieu de .com ou un format légèrement différent, comme « ministere.interieur.gov.fr » (au lieu de gouv.fr) vous réclamant de payer une contravention par carte bancaire en urgence).

Vos poubelles sont une source d'informations personnelles (numéro de sécurité sociale, relevé de mutuelle, confirmation de votre abonnement au journal du coin, tickets de paiements bancaires indiquant votre banque et une partie des numéros de votre carte bancaire y figurant) qui peuvent être utilisées pour établir des faux documents ou des fausses demandes, il est également possible sur Internet de « faire les poubelles », c'est-à-dire de récupérer vos données à partir de sites qui ont subi des vols d'informations..

Vous pouvez par exemple, vérifier sur un site comme <https://haveibeenpwned.com> en saisissant votre adresse électronique ou téléphone, si vous avez été victime sans le savoir, de référencement, à la suite de failles et fuites d'information sur des sites internet.

Le site CyberMalveillance du gouvernement <https://www.cybermalveillance.gouv.fr> est une très bonne source d'information sur tous ces points listés ici, mais aussi le bon endroit où se rendre en cas de doute ou pour porter plainte.

Points de collecte sur Saint-Maurice-Montcouronne

Rue de la Fontaine du Saule (bas de l'école)
Rue du Pressoir (parking du Bidon)
Rue de Berchevilliers (parking de la Salle Polyvalente)

Pour obtenir ou renouveler votre conteneur de collecte

Contactez le Siredom au **01 69 74 23 50** ou <http://siredom.com/collecte>

Un service d'enlèvement des encombrants est disponible au **09 78 08 24 25** sur rendez-vous.

Ce service est gratuit une fois par an, pour les personnes de plus de 70 ans et pour les personnes handicapées. Pour tous les autres, ce service est payant, facturé 38 € par enlèvement. Attention, seuls les encombrants annoncés par téléphone lors de la prise de rendez-vous seront collectés.

Déchèterie la plus proche : Briis-sous-Forges, site géré par le SIREDOM

Depuis le 1er janvier 2022, les déchèteries de Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint Chéron ont intégré le réseau des éco-centres du Siredom : <http://www.siredom.com/>

À compter du 1^{er} janvier 2023, les usagers particuliers pourront accéder aux déchèteries selon les modalités suivantes :

- **100 passages maximum par an (pas de limitation pour les déchets végétaux)**
- **5 m³ de volume maximum par passage**

Particuliers - comment obtenir la carte d'accès :

Les particuliers habitant sur le territoire de la CCPL peuvent accéder aux éco-centres du Siredom à Briis-sous-Forges, Saint-Chéron et Dourdan avec leur carte actuelle Sitreva. Il n'est donc pas nécessaire de changer de badge.

Seuls les nouveaux habitants de la CCPL sont invités à demander une nouvelle carte "Siredom" auprès des agents du Siredom, sur place. Les pièces à fournir sont : une copie de justificatif de domicile, et la présentation d'une pièce d'identité à l'agent d'accueil.

<http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/les-decheteries/conditions-dacces/>

Rappel : aucune demande de carte ne peut être faite en mairie.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Briis	fermé	fermé	9h-12h45 14h-17h45	9h-12h45 14h-17h45	14h/17h45	9h-12h45 14h/17h45	9h-12h45

Calendrier des collectes :

Saint-Maurice-Montcouronne

Ordures ménagères : jeudi matin

Papiers et emballages : lundi matin

Déchets végétaux (du 2 mars au 23 novembre) :
jeudi après-midi semaines impaires

Courson-Monteloup

Ordures ménagères : mercredi matin

Papiers et emballages : vendredi matin

Déchets végétaux (du 2 mars au 23 novembre) :
jeudi après-midi semaines impaires

Nouvelles conditions d'accès en déchèterie pour les entreprises au 1^{er} janvier 2023

<http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/les-decheteries/conditions-dacces/#>

RAPPEL

Les containers doivent être sortis la veille du ramassage et rentrés dans la journée de la collecte.
Suite à arrêté préfectoral, les brûlages sont interdits sur la commune.

Retour sur la balade thermique du 20 décembre

Les balades thermiques sont un excellent moyen de visualiser les déperditions de chaleur des habitations. C'est parfois une première étape vers un projet de rénovation énergétique. C'est ainsi que fin décembre, malgré une pluie battante, une quinzaine de courageux participants s'est retrouvée à la mairie pour participer à une balade proposée par l'Alec Ouest Essonne.

La balade a démarré au sec à la mairie où les participants ont assisté à une présentation du dispositif de la caméra thermique. Sylvain Gullaud, conseiller énergie à l'Alec Ouest Essonne a expliqué la démarche et les spécificités de cet outil permettant de visualiser les défauts thermiques des bâtiments. Après quoi, les participants ont affronté les intempéries pour arpenter les rues et scruter les différentes habitations. Grâce à la caméra, certains ont pu confirmer leurs intuitions : des travaux récents permettant une bonne isolation, ou alors une mauvaise isolation des murs nécessitant une rénovation.

Vos travaux de rénovation énergétique vous donnent droit à des aides financières !

Pas simple de s'y retrouver parmi tous les dispositifs existants. L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ouest Essonne, au plus près de chez vous, vous informe sur les dispositifs auxquels vous avez le droit !

Remplacement ou ajout d'un système de chauffage, isolation de vos murs ou de vos combles, changement de vos fenêtres simple vitrage ou encore installation d'un système de ventilation, les travaux éligibles aux aides sont nombreux.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ouest Essonne au 01 60 19 10 95 ou à cie@alecoe.fr

<https://alec-ouest-essonne.fr/>

TRANSPORTS

Notre territoire est desservi par 13 lignes de bus exploitées par les transporteurs Savac, Albatrans et Transdev permettant de rejoindre les gares de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Orsay, Massy-Palaiseau, Dourdan, Arpajon et Évry.

Le site de la CCPL recense les différentes lignes et les transporteurs afférents :

<https://www.cc-paysdelimours.fr/transport-reseau-pays-limours>

SAVAC

Tél : 01 30 52 45 00

Site: www.savac-transport.fr/toutes-vos-lignes, rubrique PAYS DE LIMOURS.

ALBATRANS

Tél : 01 60 79 52 32

Site: <https://me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr/>

IDFM – transport à la demande <https://tad.idfmobilites.fr/pays-de-limours/>

Transport : Gare autoroutière de Briis sous Forges

Tél : 01 64 90 35 09 Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/transport-gare-autoroutiere>

Gare autoroutière

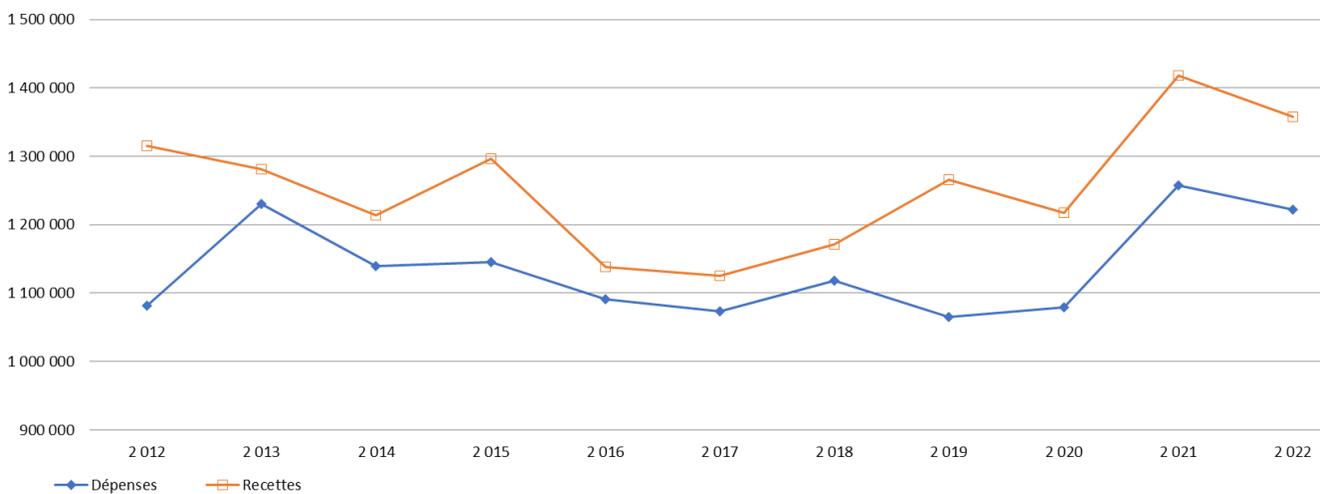
<https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/detail/bienvenue-sur-le-nouveau-territoire--essonne-sud-ouest>

France Ouest Essonne : Pour les lignes 91.02 et 91.03

Standard : 01 64 94 55 45

Régulation : 01 64 94 17 83

Fonctionnement 2012 à 2022

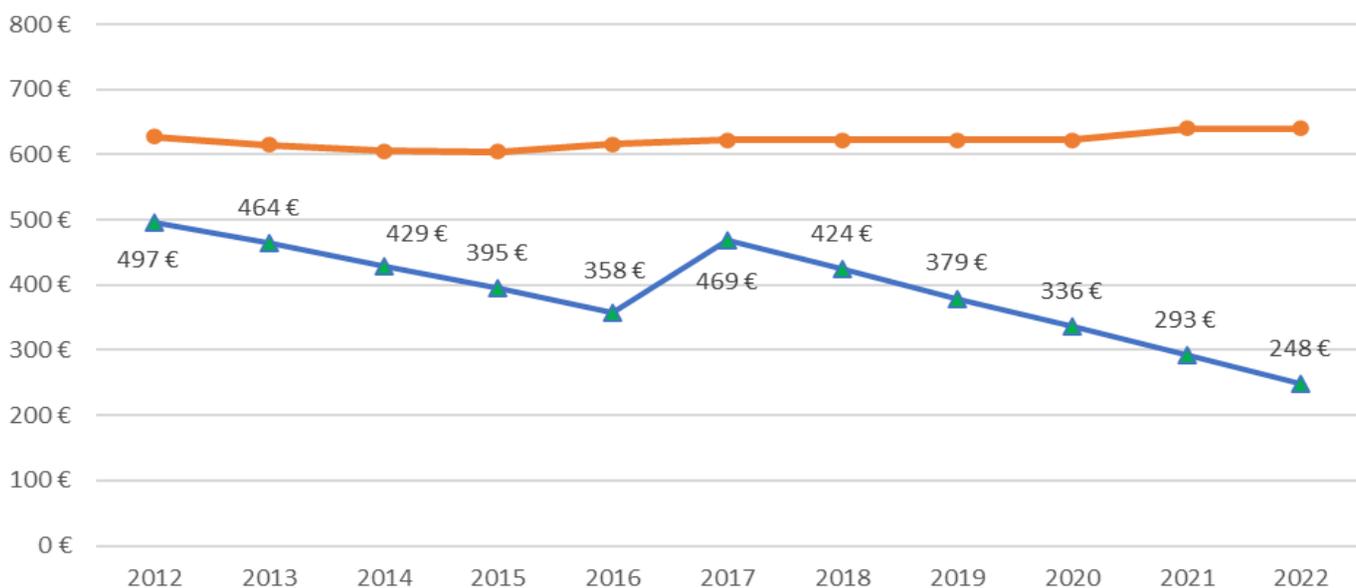


En 2022, les dépenses de la commune sont impactées par la revalorisation du Smic et du point d'indice définissant le niveau de rémunération de ses agents, ainsi que la hausse des charges associées. Cela a représenté un surcoût sur 2022 d'environ 15 K€ (6 mois). Pour 2023, suite au départ en retraite d'un agent, et cela combiné aux nouvelles hausses attendues (Smic, point et charges), les chapitres des rémunérations devraient subir une légère hausse par rapport à 2022 (prévision + 2%). De plus, les augmentations des tarifs des énergies (électricité, gaz) vont voir nos dépenses s'accroître sur ce poste avec un coefficient multiplicateur de 2,5 ! Cela aura un fort impact sur notre trésorerie. Il est plus que jamais essentiel de renforcer nos actions de maîtrise de nos énergies par notre programme de passage en led des éclairages urbains, de rénovation de nos bâtiments (exemple : salle Polyvalente) et de la mise en place d'un système de régulation de chauffage dans les salles et l'école. Autant de dossiers de demandes de subventions nécessaires à la mise en œuvre de ces moyens. En parallèle, nous devons aussi remettre des voiries et trottoirs en état, travaux malheureusement non subventionnés, et qui devront tenir compte des contraintes budgétaires.

En recettes sur 2022, la commune a bénéficié d'une augmentation de la part reversée par le département sur les amendes de police. Mais les dotations de l'état sont toujours, quant à elles, au point mort, ne compensant pas les coûts portés par les communes. Point positif, les locations des salles communales ont été plus nombreuses depuis le second semestre.

L'année 2023 sera une année compliquée et nous devons bien concilier nos actions et nos ressources.

Endettement de la commune par habitant
2012 - 2022



Types de demandes	2021	2022
Permis de construire	18	11
Déclaration préalable de travaux	53	40
Permis d'aménager	4	0
Certificat d'urbanisme	54	60
Demande de préemption urbain	36	35
Permis de démolir	0	1
Arrêtés de voiries	62	56

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Le service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) instruit les demandes de permis de construire de 10 communes de son territoire, dont Saint-Maurice-Montcouronne.

Contact : Service Urbanisme de la CCPL

01 64 90 03 95 / urbanisme@cc-paysdelimours.fr

<https://www.cc-paysdelimours.fr/urbanisme-guichet-numerique>

La commission d'urbanisme

Elle est en charge des orientations et de l'organisation du territoire suivant le Plan Local d'Urbanisme. A ce titre, elle suit les évolutions du PLU et ses procédures modificatives éventuelles au regard des dispositifs législatifs en vigueur, et instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, ...).

Le PLU de la commune est accessible depuis notre site Internet et consultable en mairie.

La commission se réunit le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois.

Vous pouvez nous rencontrer en prenant préalablement rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie. Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous accompagner au mieux dans la définition de vos projets.

Réglementation : les haies végétales

Rappel des principes de plantation des haies végétalisées en limites séparatives :

Lorsque la hauteur de la **plantation** est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de **0,5 mètre**.

Lorsque la hauteur de la **plantation** est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de **2 mètres**.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

PNR

Saint-Maurice-Montcouronne est « commune associée » au Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et devra décider en 2023 si elle souhaite en devenir « commune adhérente ».

Il s'agit de préserver notre environnement, que ce soit en termes d'espaces naturels, de patrimoine, mais aussi de projets visant l'utilisation de l'énergie, la valorisation du commerce local, etc. Ce sont des sujets d'actualité que nous devons porter, tous ensemble.

Vous trouverez des informations utiles et intéressantes sur le site du PNR :

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>



Principaux types de déclarations

Toute modification esthétique de l'aspect extérieur de votre maison ou propriété doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Cependant, aucune déclaration n'est nécessaire pour la création d'une surface inférieure à 5 m². Il en est de même pour les piscines dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 10 m², et les châssis et serres dont la hauteur est inférieure à 1m80.

Quatre types de déclarations existent : la **déclaration préalable** de travaux, le **permis de construire** (avec ou sans démolition), le **permis de démolition** et le **permis d'aménager**.

La **déclaration préalable** suffit pour :

- Les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, d'une maison individuelle ou ses annexes tels que : changement de portail, portes, volets, toitures, fenêtres, velux, piscines, murs de limite séparative, clôtures, façades et ravalement de façade, terrasses, vérandas, garage, etc.
- Les changements de destination d'un bâtiment existant sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment concerné, et l'aménagement des combles si la surface créée est supérieure à 10 m² de surface de plancher.
- Les travaux créant une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m².
- Les travaux de modification du volume d'une construction existante entraînant le percement d'un mur extérieur ou de la toiture.
- Les travaux entraînant la création d'une surface de plancher inférieure à 40 m² sans porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà du seuil de 150 m².

Un **permis de construire** est indispensable pour :

- Les travaux entraînant la création d'une surface de plancher supérieure à 40 m².
- Entre ce seuil de 20 m² et 40 m², le permis de construire est exigé quand les travaux portent la surface ou l'emprise totale de la construction à plus de 150 m² et impliquent donc le recours à un architecte.
- Les travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière.
- Les travaux sur un immeuble ou une simple partie d'immeuble, inscrit comme monument historique ou situé dans un secteur sauvegardé (sauf pour de simples travaux d'entretien et de réparations courants).

Un **permis d'aménager** est indispensable pour :

- La création de lotissements à partir de deux lots à bâtir avec réalisation ou aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs.
- Tout projet situé dans un site classé ou dans un secteur sauvegardé.

Un **permis de démolition** est indispensable, préalablement à :

- Toute démolition totale ou partielle d'une construction existante

Attention : si votre habitation se trouve dans un rayon de 500 mètres de l'église ou du château de Bavielle, ou de Courson, vous êtes soumis aux règles des Bâtiments de France (ABF) et les délais d'instruction augmentent. La décision finale d'instruction vous est remise par la mairie.

À la fin du chantier, vous devez impérativement adresser en mairie la **déclaration d'achèvement de travaux**, jointe à votre dossier.

Toute **occupation du domaine public**, avec emprise au sol, durant la durée de travaux, doit être déclarée en mairie et fait l'objet d'une tarification.

L'Article R*424-15 du code de l'urbanisme stipule que la mention du permis explicite ou tacite ou de la déclaration préalable doit être affichée sur le terrain, de manière visible de l'extérieur, par les soins de son bénéficiaire, dès la notification de l'arrêté ou dès la date à laquelle le permis tacite ou la décision de non-opposition à la déclaration préalable est acquis et pendant toute la durée du chantier. Cet affichage n'est pas obligatoire pour les déclarations préalables portant sur une coupe ou un abattage d'arbres situés en dehors des secteurs urbanisés.

RAPPELS D'URBANITÉ



Déjections canines

Elles sont toujours aussi nombreuses près des habitations, sur le stade, ...

Nous vous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^e classe.

Stationnement

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation (circulation, visibilité, accès aux riverains, aux véhicules prioritaires, etc.).

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route, c'est-à-dire stationné en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours.

Des amendes ou l'enlèvement du véhicule par la fourrière peuvent sanctionner ces comportements.

Trop de véhicules stationnent sur les trottoirs, gênant le passage des piétons, ou sur les zones engazonnées, creusant des ornières rendant extrêmement difficile le passage des tondeuses. Alors, si vous souhaitez un village propre et entretenu...



Sécurité routière

Nous vous rappelons que le code de la route s'applique aussi dans notre village, y compris pour les sens interdits, les stops et les limitations de vitesse.

La vitesse excessive sur nos routes et dans notre village a été la cause de plusieurs accidents cette année, dont certains assez graves. Pensez-y !

Déchets verts

Il est interdit de déposer vos déchets sur la zone communale de stockage derrière le stade de la salle polyvalente !

Et, pour ceux qui sont déposés dans les bois, sachez qu'ils sont considérés comme dépôts sauvages.

Chenilles processionnaires

Elles présentent un risque sanitaire pour les humains et les animaux.

Leur présence sur vos terrains est de votre responsabilité.

Il faut veiller à détruire les cocons :

- Traitement annuel préventif à la formation de ces cocons avant la fin du mois de septembre,
- Suppression mécanique des cocons et incinération avant la fin de la première quinzaine du mois de mars.



TRAVAUX - RÉTROSPECTIVE

Avant de dresser le bilan des travaux réalisés en 2022, nous tenons à adresser tous nos remerciements à nos agents des services techniques qui, à travers leurs interventions au quotidien, font que nous avons une commune propre, bien entretenue, et toujours aussi agréable à vivre.

Un grand Merci à Philippe, Nicolas, Olivier, Anthony et Gilles, pour l'ensemble des travaux qu'ils ont réalisés cette année pour l'entretien de notre commune, parfois dans des conditions météorologiques difficiles.

En Août 2022, Philippe, le responsable de l'équipe, a fait valoir son départ en retraite après 27 ans de bons et loyaux services à Saint Maurice Montcouronne. C'est Nicolas, embauché mi 2021, qui remplace Philippe en tant que responsable de l'équipe.

Nous adressons tous nos vœux de bonne et heureuse retraite à Philippe et le remercions pour tout le travail accompli au fil de ces années, et souhaitons la bienvenue à Nicolas dans ses nouvelles fonctions

Lancement du projet de rénovation énergétique de la salle Polyvalente

La salle Polyvalente Alfred Lucas a été construite en 1988-1989. Aujourd'hui peu isolé, ce bâtiment a un coût énergétique très important pour la commune.

Dans le cadre d'un projet de rénovation thermique, la commune a bénéficié d'une subvention au titre de la DSIL 2020 et d'une subvention au titre de la DETR 2022, soit environ 134 k€, sur une enveloppe budgétaire de près de 300 K€, ce qui nous permet de lancer ce projet qui sera réalisé courant 2023.

Le projet

- Isolation extérieure sur la périphérie du bâtiment,
- Remplacement des panneaux translucides existants par des panneaux translucides multi-alvéolaires isolants,
- Remplacement de la véranda existante par une véranda avec des vitrages isolants, création d'un sas d'entrée,
- Isolation de la toiture avec la pose d'un bardage isolé en superposition au bardage existant,
- Remplacement des dômes par des modèles isolés.

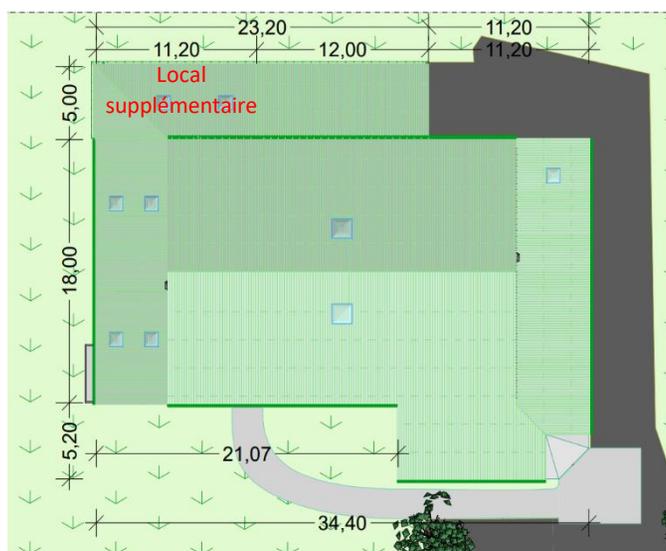


Figure 2, Plan de Masse, Projet

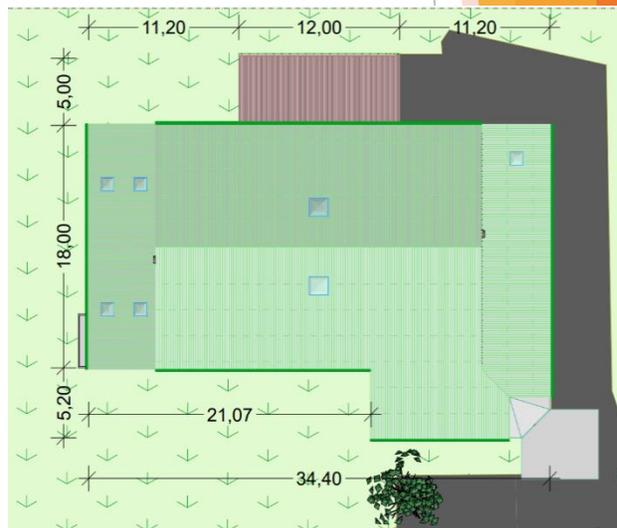


Figure 1 Plan de Masse, existant

- Création d'un local de rangement de 55 m² en prolongement des 2 garages servant de réserves sur l'arrière de la salle,
- Dépose de la toiture en fibro-ciment des 2 réserves existantes et remplacement par un bardage isolé,
- Remplacement des éclairages par des éclairages Leds,
- Adaptation de la régulation de chauffage de la salle,
- Modification d'une des sorties de secours en fond de salle,
- Remplacement des différentes portes d'accès.

TRAVAUX DE VOIRIE

Comme chaque année, un ensemble de pièces d'enrobé ont été reprises en divers lieux de la Commune :

- Rue de l'Égalité, axe très fréquenté, et notamment à la jonction de la D27 où les bus empiétaient sur le bas-côté pour prendre leur virage sur la D27 ;
- Route du Marais, en partie basse, où plusieurs pièces ont été refaites pour améliorer la sécurité avant de déboucher sur la D27 ;
- Rue de la Justice, rue où la chaussée était fortement bombée ;
- Rue de la Rémarde, où le revêtement est extrêmement dégradé encore aujourd'hui, et nécessitera des travaux de plus grande ampleur en 2023.



Reprise couche d'enrobé rue de la Rémarde, plus insertion sur la D27



Route du Marais, insertion D 27



Rue de l'Égalité



Route de la Rémarde

En 2022, nous avons également totalement refait les revêtements de 2 impasses, l'impasse des Grenouilles à Bois Bourdon et l'impasse du Parc, où les chaussées étaient fortement endommagées. Nous continuons ainsi notre programme de remise en état des chaussées dans la limite de nos budgets.

D'autres opérations seront programmées en 2023.



Impasse du Parc avant et après travaux



Impasse des Grenouilles à Bois Bourdon

ESPACES EXTÉRIEURS

- Au printemps, les équipes ont réalisé des gros travaux de nettoyage et de défrichage des chemins de la commune (Chemin Bois de Courson, Chemin derrière la salle polyvalente, chemin secteur Ardenelles, Chemin de Gloriette, etc.).
- 2 passerelles ont également été remises en état.
- Élagage des arbres, salle polyvalente, rue du Pressoir, rue de l'Égalité, allée de la Butte Blanche, et route de la Touche.



Chemin arrière de la salle Polyvalente



Passerelle Chemin de Gloriette

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

- Au mois de décembre, les éclairages du chemin des Prés ont été installés. Les fourreaux avaient été passés l'année dernière en même temps que ceux de la fibre.
- Mise en place de 5 candélabres équipés de lanternes Leds

LES BÂTIMENTS

La mairie

- En début d'année, les derniers travaux de remise en état de l'aile droite de la mairie ont pu être réalisés. Ces dégradations étaient consécutives aux infiltrations d'eau avant la remise en état de la toiture.
- Remise en état des plafonds à l'étage, renforcement de la structure ;
- Remise en état des enduits et peinture des locaux du premier étage et d'une partie de l'accueil ;

La salle de musique est de nouveau utilisable !



Mairie escalier de l'aile droite (salle de musique)

La salle polyvalente

Fin des travaux de la cuisine, mise en place d'un lave-vaisselle, d'un four et d'une armoire chauffe-plats.



L'école

- Réaménagement de l'espace plonge, remplacement du lave vaisselle ;
- Réaménagement de l'espace buanderie, remplacement du sèche-linge et d'une machine à laver ;
- Mise en place d'un portillon entre la garderie et la cour des maternelles.

TRAVAUX RÉSEAUX EAUX USÉES / EAUX PLUVIALES

D'importants travaux ont été réalisés cette année par le **Syndicat de l'Orge** sur notre commune.

1^{re} Phase : rue du Pressoir, pendant les congés scolaires de Pâques du 25 avril au 06 mai 2022 ;

- Remplacement en tranchée du collecteur Ø 200 en amiante ciment par un collecteur Ø 200 en polypropylène sur 38 ml ;
- Remplacement d'un regard et réhabilitation d'un second regard ;
- Remplacement de 2 branchements en amiante-ciment par du polypropylène Ø 160.

2^e Phase : rue de la Fontaine du Saule, Rue de Courson

L'analyse de l'inspection télévisuelle réalisée en 2018 a montré que plusieurs tronçons du collecteur des eaux usées de la rue de la Fontaine de Saule étaient en très mauvais état et n'étaient plus étanches.

- Déboîtements
- Nombreuses fissures
- Anneaux d'étanchéité défectueux
- Pénétrations de racines dans les regards de visite
- Non-conformité de certains branchements

Des travaux de réhabilitation de ce tronçon ont été réalisés en 2022 et pris en charge par le délégataire (Syndicat de l'Orge).

Parallèlement, l'analyse de l'inspection télévisuelle réalisée en 2019 sur les réseaux des eaux pluviales a montré que plusieurs tronçons du collecteur EP de la rue de la Fontaine de Saule étaient également en très mauvais état.

54 ml de collecteur EP béton Ø400 ont été remplacés à la hauteur du lavoir, en même temps que les travaux sur le réseau des eaux usées. Ces travaux, pris en charge par la Mairie, ont fait l'objet d'une convention entre le syndicat de l'Orge et la mairie de Saint-Maurice Montcouronne.

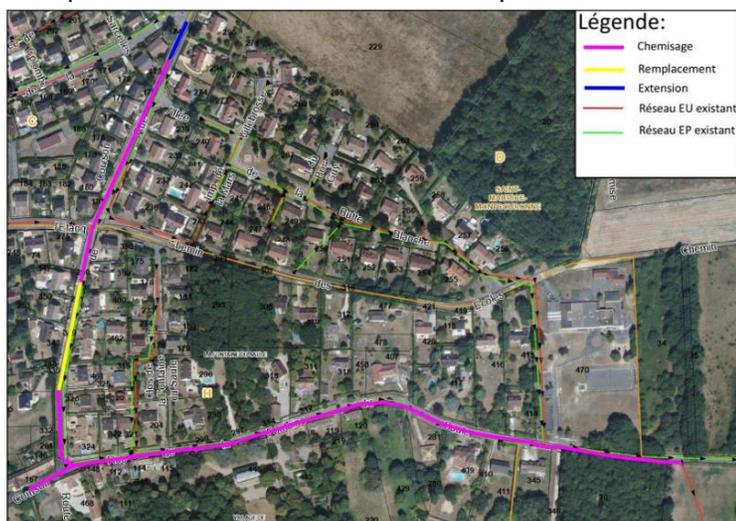
Les travaux ont commencé juste après la sortie des classes, cet été, et se sont terminés fin novembre.



TRAVAUX RÉSEAUX EAUX USÉES / EAUX PLUVIALES (suite)

Travaux sans tranchée

- Chemisage continu de 855 ml de canalisation Ø200.
- **Travaux avec tranchée**
- Création de 30 ml de canalisation Ø200 rue de Courson en extension de l'existant ;
- Remplacement de 100 ml de collecteur Ø200 ;
- Réhabilitation par l'intérieur de 24 regards de visite ;
- Remplacement en tranchée d'une cinquantaine de branchements.



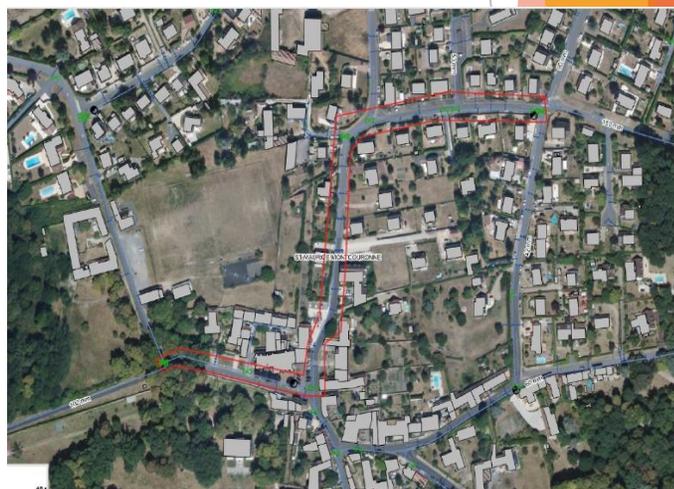
Le coût total de l'opération est de 467 750 € HT dont :
part SYORP : 35% soit 163 712,50 € HT ;
part AESN : 40% soit 187 100 € HT ;
part CD91 : 25% soit 116 937,50 € HT.

La part de la Commune, à savoir les travaux sur le collecteur EP dans la rue de la Fontaine du Saule, s'élève à environ 28 000 € HT .

TRAVAUX RÉSEAU EAU DE VILLE

Le Syndicat des Eaux Ouest Essonne, dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissements, procède au remplacement de la conduite d'eau potable rue de l'Étang, rue de Bourguignette et Place de l'Église. Les travaux seront engagés sur une longueur totale d'environ 480 mètres.

Ces travaux ont débuté le 24 octobre et devraient se terminer fin janvier, soit environ 15 semaines de travaux.



Ces travaux sont réalisés en 3 phases successives :

- Phase 1 : Place de l'Église, pour 5 semaines
- Phase 2 : rue de Bourguignette, pour 6 semaines
- Phase 3 : rue de l'Étang, pour 4 semaines

Les tranchées sont rebouchées au fur et à mesure, pour éviter au maximum de gêner la circulation des riverains.

Une seconde étape de travaux est prévue en 2023 pour le remplacement de la canalisation entre la place de l'Église et la Rue de l'Égalité.

Ces travaux ne sont pas encore planifiés. Les riverains seront avisés de leur déroulement et leur phasage.

Montant des travaux : 480 K€, subventionnés par le Département à hauteur de 30%, le solde étant pris en charge par le Syndicat de l'eau.

TRAVAUX – PROJETS 2023

- Début des travaux d'efficacité énergétique de la salle polyvalente.
- Seconde phase travaux Eau Ouest Essonne pour le remplacement de la canalisation de l'eau de ville entre la place de l'Église et la rue de l'Égalité.
- Demande de subvention pour la mise en place de caméras de vidéoprotection sur les zones sensibles (budget de 100 K€).
- Présentation d'un dossier de subvention pour l'amélioration et le passage en Leds des éclairages de la commune.
- Début des travaux de stabilisation du bâtiment du stade, étayage et renforcement des pièces de charpente en attendant des travaux de consolidation plus importants du bâtiment (travaux pris en charge par notre assurance).
- Remise à niveau du système de chauffage de l'atelier, place Bourge.
- Étude d'agrandissement de cette salle avec la création d'un local de stockage du matériel des différentes associations.
- Remise à niveau de la chaussée impasse du Bois.
- Remise en état partiel de la route de la Rémarde.



DÉPÔTS SAUVAGES

Ces dépôts sauvages sont toujours aussi nombreux, abandonnés sur nos chemins, et à sans cesse ramasser, trier, et emporter en déchetterie. Merci une fois de plus à nos agents, car ce sont eux qui sont mis à contribution pour évacuer ces déchets, et honte à ceux qui salissent, voire polluent, notre commune.

Les contrevenants sont passibles d'une amende de 15 000 € (délibération du 2 octobre 2020).



**REALISATIONS, COMMISSIONS,
PERISCOLAIRE ET TEMPS FORTS DE L'ECOLE****LES RÉALISATIONS 2022**

Durant l'année 2022, la commune a effectué les réalisations suivantes à l'école :

- Achat et installation de matériels pour la cantine
- Achat d'un second sèche-linge pour la buanderie
- Installation d'un portillon entre le bâtiment de l'accueil périscolaire et l'entrée de la maternelle.



Un grand merci à Philippe, Olivier, Gilles, Anthony et Nicolas, le Service Technique de la Mairie, pour leur réactivité et leur efficacité !

**LES COMMISSIONS****La caisse des écoles**

La Caisse des Écoles, présidée par le Maire, a pour but de financer les projets pédagogiques des enseignants, les transports pour les activités extra-scolaires, l'achat des fournitures, et de participer à l'organisation de la kermesse.

Ses fonds sont constitués d'une subvention communale annuelle, des bénéfices réalisés lors de la kermesse et de dons.

La Caisse des Écoles a financé pour l'année 2022 :

- des fournitures et des livrets scolaires,
- des fournitures et des jeux pour l'accueil périscolaire,
- les livres de Noël pour les élèves des classes maternelles,
- les animations Contes,
- une partie du montant du séjour et du transport en car à Camaret-sur-Mer pour les élèves de CM2,
- le transport pour le cycle gym des élèves de maternelles,
- la sortie à la Tour Vauban pour les élèves de CM2,
- la sortie au Château de Courson pour l'ensemble des élèves en élémentaire et en maternelle,
- le transport pour la rencontre « scolatennis » pour les élèves de CM1 et CM2,
- le transport pour la sortie au musée de la Photographie pour les élèves de CM2,
- l'intervention de M. Alexis NABAIS pour des cycles sport en élémentaire de janvier à avril.

La commission cantine

La commission cantine est composée d'élus (Mme Anne LOUREIRO et M. Alain PASSIER), 1 représentant par fédération de parents (Mme Anne JARRY pour le GAPE et Mme Elodie CROSNIER pour la FCPE), d'un parent indépendant (Mme Aurélie THOMAS), d'un responsable cantine (Mme Sophie LABED ou Mme Roseline POMAREDE), et de la diététicienne de notre prestataire, Yvelines restauration.

- Elle a pour but de :
- Participer à la composition des menus et échanger avec le prestataire sur les succès ou non des plats, présentation, variété des produits ... ;
- Éveiller, développer le goût des enfants, faire découvrir parfois certains plats, et sensibiliser les enfants au bio ;
- Faire voyager gustativement les enfants avec des repas à thèmes (repas western, repas asiatique, ...), des semaines à thèmes (semaine du goût, semaine d'automne...).

LE PÉRISCOLAIRE

Le ramassage scolaire

Douze enfants le matin et neuf le soir empruntent le bus chaque jour, encadrés par Mme Nadia DJAFRI. Les inscriptions se font en ligne directement par les familles sur le site internet <https://scol-r-css.stif.info/>.

L'accueil périscolaire du matin et du soir

Depuis la rentrée 2022, Maxime FRECHE et son équipe Isabelle, Morgane, Alisson et Samuel accueillent en moyenne :

- 10 enfants en maternelle et 8 en élémentaire le matin,
- 30 enfants en maternelle et 25 en élémentaire le soir.

Les animateurs proposent aux élèves des activités manuelles et/ou physiques et des jeux de société.

La pause méridienne côté cantine

Deux services de cantine sont assurés chaque jour. Les élèves des classes maternelles prennent leur repas à 11h35 et les élèves des classes élémentaires à 12h45.

Les menus sont disponibles sur le site internet de la mairie et sur le portail famille.

Depuis la rentrée 2022, Sophie, Roseline, Martine, Nadia, Amaray et Philippe accueillent en moyenne :

- 52 enfants au 1^{er} service,
- 83 enfants au 2^e service.

La pause méridienne côté activités périscolaires (NAP)

Les élèves des classes élémentaires vont en NAP de 11h45 à 12h45. Les activités proposées sont de trois types : créatif, sportif, collectif.

Les élèves des classes maternelles vont en NAP de 12h45-13h35. Les activités proposées sont des jeux de motricité, des jeux, du chant et des activités manuelles.

Le programme des activités est disponible sur le site internet de la mairie et est également consultable sur les tableaux d'affichage aux 2 portails.



L'étude

Les 2 animatrices (Roseline et Isabelle) ont en charge 10 élèves se répartissant en 2 groupes (CP/CE1 et CE2/CM1/CM2).

Un grand merci à toute l'équipe pour leur implication et leur créativité !!!



LES TEMPS FORTS

La kermesse

Cette année, toutes les conditions étaient réunies pour que la kermesse ait à nouveau lieu normalement. Elle s'est donc tenue le 2 juillet sur le thème des jeux olympiques !



Bravo à toute l'équipe des P'tits Loups, aux membres de la caisse des écoles, aux enseignants, au personnel communal et à tous les parents d'élèves pour l'organisation, la tenue des stands et leur participation.

Cette fête a été une réussite grâce à l'action de tous : Merci !

Bravo!



La rentrée 2022

La rentrée scolaire 2022 s'est passée sereinement. Notre école accueille 149 élèves selon la répartition suivante :

Classes	Enseignants	Nombre d'élèves	Répartition
Maternelle 1	Coralie MORAND Marion CHAUVEAU (jeudi)	31	11 PS 7 MS 13 GS
Maternelle 2	Marion GOLLION Marion CHAUVEAU (mardi)	31	11 PS 8 MS 12 GS
CP	Emmanuelle EVRARD	19	
CE1	Sandrine PUIGMAL	18	
CE2	Margaux QUINTIN	21	
CM1/CM2	Thomas ALPHONSE Johanna LATOUR (jeudi)	29	15 CM1 14 CM2

Camaret

Le séjour à Camaret s'est déroulé du 20 au 29 septembre 2022 pour les élèves de CM1 et de CM2. Il s'agit d'un moment phare de l'année, hautement apprécié de tous, qui permet l'apprentissage du savoir vivre ensemble et la prise d'autonomie.

Les enfants ont pu profiter de nombreuses activités : séances de voile, balades découverte du littoral, sorties culturelles en lien avec l'histoire, le patrimoine local, activités scientifiques, mathématiques, géographiques avec de l'orientation, tracé de carte, classement d'espèces etc.



Le Téléthon

Tous les élèves ont participé le 7 octobre à un relais dans la cour de l'école en faveur du téléthon « La Course du muscle » et ont permis de récolter 764 euros !

La visite du Père Noël

Le Père Noël, aidé de ses lutins, a rendu visite aux enfants de maternelle pour leur offrir un livre le vendredi 16 décembre.

Il est revenu dans la nuit du 24 pour laisser des cadeaux sous le sapin de l'accueil périscolaire.





L'année 2022 s'est terminée et nous partons vers 2023. Il y a certes des nuages à l'horizon, mais nous devons garder le moral !

Cette année la COVID nous a presque tous atteints à un moment ou à un autre ; nous devons donc continuer à pratiquer les gestes barrières quand nous sortons de chez nous, surtout dans les espaces confinés.

Au début de la guerre en Ukraine, beaucoup d'entre vous sont venus nous apporter des vêtements chauds, des couvertures et des jouets pour aider les familles en difficulté. Nous vous remercions pour votre aide et votre compassion.

Pendant la distribution annuelle des colis, certains d'entre vous se sont montrés inquiets concernant les risques de coupures d'électricité pendant l'hiver à venir, surtout dans des maisons en « tout électrique » et leurs volets roulants. « Au cas où », nous vous conseillons d'avoir dans chaque pièce une lampe torche pour éviter tout risque de chute. Vous pouvez aussi vous signaler auprès de la mairie ou du CCAS et, nous viendrons vous voir, nous assurer que tout va bien.

Et maintenant, le point sur les activités du CCAS !

Nous sommes toujours présents le 2^e mardi de chaque mois à la mairie, pour le goûter. C'est l'occasion d'échanger sur des sujets « très » sérieux ou sur les mésaventures de chacun(e). En tout cas, c'est un moment de rencontre convivial et nous espérons vous y retrouver.



Le 1^{er} mai nous avons distribué un brin de muguet aux anciens de la commune. Nous voyons que cela fait plaisir, et nous y prenons plaisir également.



En septembre, le pique-nique dans le jardin de la mairie a été joyeux, et nous a permis de nous retrouver après les mois d'été, parfois éprouvants pour certains.



Et pour la fin d'année, vous avez été invités à choisir entre le colis et le repas. Nous avons été presque 100 convives à déguster les bons plats élaborés par le traiteur, Mr BRUNETTI, nous avons profité de la musique de nos amis du Jazz Band de Saint Maurice, sans compter le magicien qui nous a épatés, avant que nous esquissions quelques pas de danse. Nous espérons que le colis choisi par ceux qui ne pouvaient pas se joindre à ce repas vous aura plu.



Le C.C.A.S reste joignable toute l'année au 06 49 48 74 60. N'hésitez pas à nous contacter.

Michèle MORCEAU, Catherine FISCHER, Gaëlle FERREIRA, Joëlle DUPERRIER, Élise LUTJENS, l'équipe du CCAS, vous souhaitent une année 2023 sereine.

PS : le CCAS s'appuie sur les listes électorales pour vous joindre, si vous n'êtes pas inscrits, faites-vous connaître et nous vous informerons de nos projets.

Merci à l'ensemble de l'équipe administrative, toujours attentive à relayer les informations susceptibles de vous intéresser, et qui nous les communiquent pour ce faire.

L'année 2022 a entamé un « presque » retour à la normale, après deux années compliquées. Les échanges avec vous (réunions de quartiers, accueil des nouveaux arrivants, les goûters du CCAS, etc.), ainsi que la plupart des manifestations des associations, ont pu se réaliser. Nous espérons que 2023 marquera la reprise de tous ces événements qui nous permettent de nous retrouver, et que vous aurez envie d'y prendre part. Saint-Maurice-Montcouronne est un petit village doté de nombreuses associations dont nous pouvons être fiers, et permettant à chacun de participer à des activités, des manifestations tout au long de l'année, voire de s'investir dans du bénévolat...

Nos moyens de communication évoluent et se diversifient.



Le site Internet est en cours de refonte. Il sera finalisé au cours du 1^{er} trimestre 2023. Nous espérons que son design plus moderne, sa navigation plus fluide, seront autant d'atouts pour vous permettre de vous informer au mieux sur la vie du village et y trouver les renseignements qui vous concernent.

La page Facebook « saint-Mauriciens » est suivie par nombre d'entre vous.

Nous nous efforçons d'y poster les informations du village mais aussi celles qui concernent notre vie pratique et culturelle, nous faisant les relais des manifestations des associations, des informations du département, etc. Elle nous permet aussi parfois de vous répondre directement, via Messenger, lorsque vous nous alertez d'un événement ou nous faites part d'un animal perdu, retrouvé. Nous sommes toujours heureux des histoires qui finissent bien...



PanneauPocket



Flashez le QR code pour télécharger l'application

Panneau Pocket, application mobile d'informations et d'alertes, est le nouvel outil de communication mis en place en 2022.

Il vous permet d'être informés des événements du village et des alentours, rapidement.

N'hésitez pas à le télécharger sur votre smartphone. Vous pouvez également inclure dans vos favoris d'autres communes des alentours, et celles qui vous sont chères, ainsi que les gendarmeries, ... Autant de sources d'informations utiles.



Le Flash, distribué après chaque conseil municipal, vous rend compte des délibérations, de la vie du village, et vous présente l'agenda des événements à venir. Ces Flashs sont archivés sur le site.

Le bulletin annuel fait le lien entre les deux années, aussi bien au niveau municipal qu'associatif. Nous nous efforçons également d'y mentionner les informations pratiques.

Sa parution doit beaucoup à Alain Fischer, toujours fidèle au poste pour nous aider à sa mise en œuvre. Encore un grand merci !



Notre message

Nous avons souhaité faire partie du Conseil des Sages pour sa mission de réflexion et aussi celle d'entraide.

Nous faisons partie de ceux qui sont contents de la vie saint-mauricienne, ce qui n'empêche pas d'avoir vos suggestions sur des aspects dont nous n'avons pas forcément une visibilité suffisante. Bien sûr, celles-ci feront l'objet d'un retour aux élus de la Commune. Il s'agit en effet d'aider notre municipalité à dégager des orientations afin d'améliorer la vie des habitants de notre commune.

Lors de notre dernière réunion nous avons envisagé de concevoir un questionnaire permettant de recueillir vos éventuelles attentes sur les thématiques suivantes :

- Accessibilité - Mobilité
- Vie collective - Solidarité - Animation
- Écologie - Environnement
- Intercommunalité

D'autres items peuvent être appréhendés par vous-même, et nous aimerions les connaître afin de réfléchir à vos propositions.

Notre engagement au Conseil des Sages est de vous donner la parole afin d'aider à construire un village tourné vers l'avenir. Ainsi, nous ne nous intéresserons à aucun sujet polémique.

Vous souhaitez peut-être suggérer tout en conservant votre anonymat.

À ce titre nous nous engageons à ne pas transmettre l'origine de la suggestion si cela est souhaité.

Nous vous proposons d'adresser vos remarques de la façon de votre choix, parmi ces possibilités :

- Par mail au : cds@mairie-smm91.fr
- Par dépôt d'un message dans la boîte à idées située en mairie en précisant sur l'enveloppe

Conseil des Sages.

- Par dépose d'une lettre dans la boîte personnelle de l'un des membres du Conseil des Sages
- Verbalement avec l'un d'entre nous

Notre seule mission est l'aide que peut apporter une certaine expérience de la vie, acquise par des personnes plus âgées. Ce conseil n'ayant aucun pouvoir décisionnaire.

En attendant vos suggestions, qui peuvent être faites par tous les habitants de la commune quel que soit leur âge,

A très bientôt

Mme DUVAUCHELLE Josette,
Mme PATTET Michèle,
Mme ROCHER Ghislaine,
M. CLAUDE Francis,
M. DOHEN Daniel,
M. DUCROCQ Philippe,
M. DUPARCHY Gilles,
M. EURIOT Jean François,
M. JAUBERTHIE Francis,
M. PROD'HOMME Gilles.



L'Effraie des clochers (*Tyto alba*) est le rapace nocturne le plus répandu dans le monde. Cosmopolite, elle occupe la majeure partie de l'Europe et de la France où sa population était estimée entre 20000 et 50000 couples dans les années 2000. Ce rapace qui se nourrit presque exclusivement de petits mammifères (campagnols, musaraignes) voit ses effectifs régresser fortement depuis quelques décennies.

Jeunes effraies : Photo Joël Brun, NaturEssonne, © Joël Brun



On estime à une centaine le nombre de couples d'Effraies en Essonne. Les raisons de ce déclin sont principalement :

- l'évolution des pratiques agricoles et des paysages,
- l'impact des produits phytosanitaires et biocides pour ce prédateur de rongeurs,
- la raréfaction de ses sites de reproduction car elle niche essentiellement dans des bâtiments dorénavant inaccessibles (clochers des églises, greniers, fermes),
- l'augmentation de la mortalité par collision automobile.

Pour contribuer à inverser cette tendance, l'association NaturEssonne met en place dans les clochers d'église, des nichoirs depuis plus de 30 ans. Une fois en place, les nichoirs sont nettoyés et visités une fois par an pour effectuer le suivi de la présence voire de la nidification.

En novembre 2022, un nichoir a été installé dans l'église de Saint-Maurice-Montcouronne. La mise en place puis l'entretien sont réalisés en automne ou début d'hiver pour permettre l'installation d'un couple et une possible nidification au printemps. Ce sera le 77^e nichoir installé par NaturEssonne sur l'ensemble du département. Pour limiter la crise du logement que connaissent les Effraies, n'hésitez pas à contacter l'association si vous disposez d'un lieu (vieux bâtiment) susceptible de recevoir un nichoir (naturessonne@naturessonne.fr)

Espérons que nous observerons bientôt le retour de la Dame Blanche dans les nuits Saint Mauriciennes. Alors au prochain printemps, levez la tête et regardez le clocher, elle sera peut-être là à vous observer de là-haut.



Merci à Gérard Trémoulière et Gilles Touratier pour l'installation de ce nichoir et leur investissement auprès des Effraies et autres compagnons sauvages, ailés ou non, qui ont bien besoin de la protection de tous !

Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ?

Nous laisserons cette question sans réponse car il n'y en a certainement pas une définitive. Toujours est-il que l'enseignement de base à tous a suscité beaucoup de remous au cours des temps. Ainsi Richelieu dans son testament écrivait « Le développement inconsidéré de l'instruction risque de ruiner l'agriculture et le commerce par le drainage des populations vers la chicane et les belles lettres ; d'où le risque d'un vaste parasitisme social menaçant l'équilibre d'une société où les chances sont inscrites dans la naissance des individus »

Voltaire quant à lui écrivait en 1763 à La Chalotais « Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères Ignorantins pour conduire mes charrues ou pour les y atteler. »

Malgré certaines oppositions, l'enseignement dans les « petites écoles » s'est étendu grâce à des dons, legs et fondations. Le développement des écoles paroissiales va donner au clergé un rôle essentiel. Aucun maître d'école catholique ne peut être nommé sans l'accord du curé avec le consentement de l'évêque. En l'absence d'un programme unique, chaque fondateur précise ce qui doit être enseigné. La base est le catéchisme, la lecture, l'écriture et le chant (pour les offices). Le maître est l'auxiliaire du curé. Le but est d'abord de faire de bons catholiques et ensuite de permettre au fils du laboureur et de l'artisan de tenir sa comptabilité.

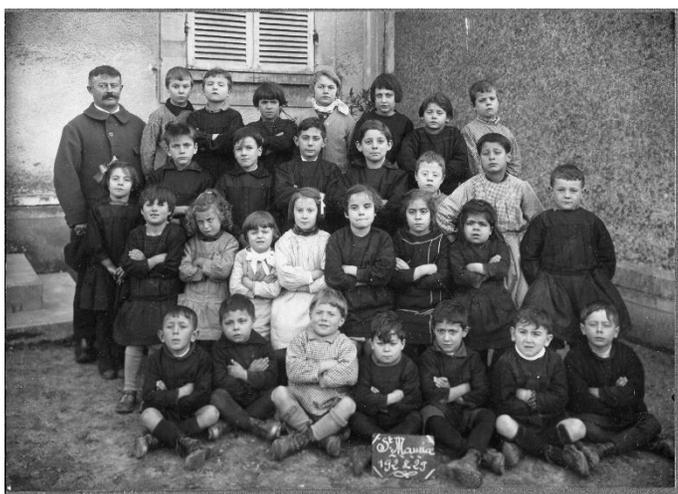


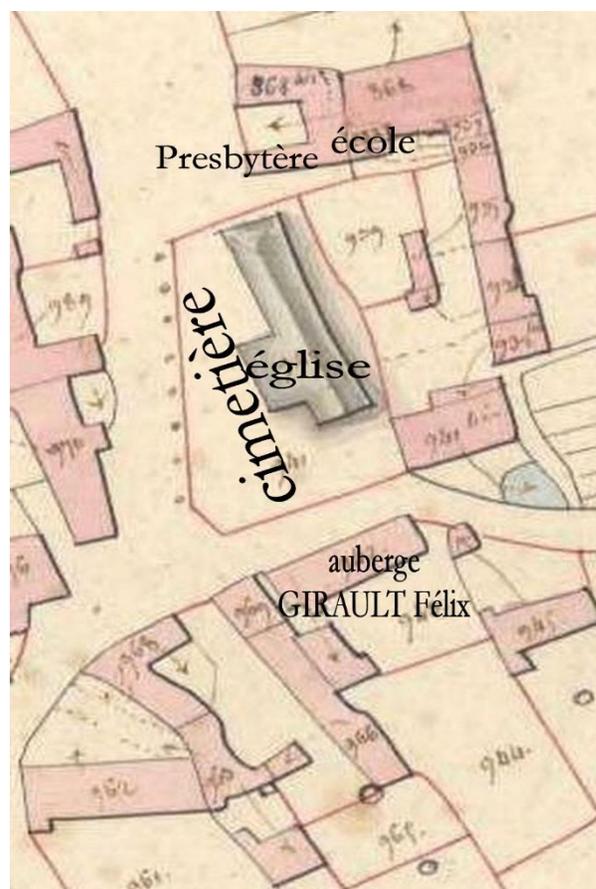
Photo prise contre le mur de séparation avec le presbytère

Où en était l'école à Saint Maurice ?

On a retrouvé la trace d'un maître d'école dès 1699. C'était à la grande époque du vieux château reconstruit vers 1655 par Pierre Pecquot seigneur de Saint Maurice conseiller du Roi, receveur des finances en Berry dont la famille maintint son rang jusqu'à la révolution. Depuis ce temps il y en a toujours eu jusqu'à aujourd'hui, avec une incertitude entre 1830 et 1885. Ce qui est certain, c'est qu'à la rédaction des cahiers de Doléances de la commune le 16 avril 1789, sur les 42 présents, seuls 14 ont déclaré ne pas savoir signer. La loi du 28 mars 1882 rendant l'enseignement primaire public, laïc et obligatoire, complétée par celle du 30 octobre 1886 interdisant aux congrégations et au personnel non laïc d'exercer le rôle d'enseignant, a retiré au clergé et institutions religieuses leur pouvoir de contrôle sur la jeunesse.

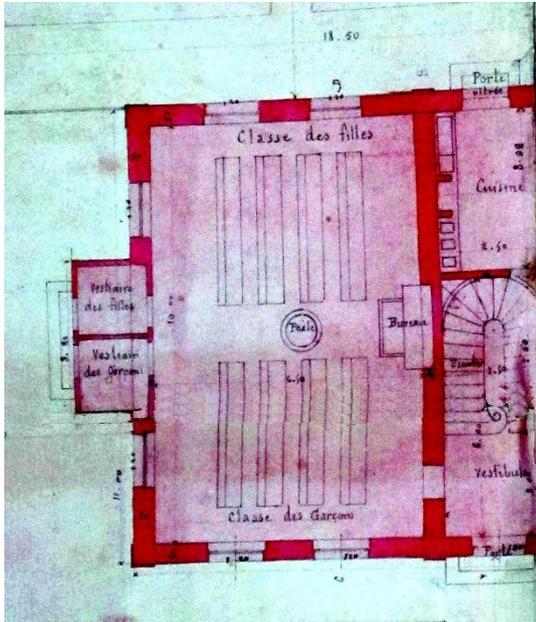
Mais où se situait l'école ?

Sous l'ancien régime le savoir était dispensé là où il y avait de de la place. Ce pouvait être au presbytère, dans le logement de l'instituteur, dans une ferme quand le maître était laboureur. On peut penser qu'à St Maurice l'enseignement était dispensé avant 1846, soit au presbytère situé face au portail de l'église, soit dans la maison au-dessus dans l'impasse de l'église. Quand en 1846 la commune achète à Félix Girault, cabaretier, l'auberge à l'enseigne de Saint Maurice située face au chevet de l'église et au cimetière, le bâtiment devient Mairie École Presbytère.



Extrait du cadastre de 1836

En 1875 la bâtisse menace ruine et la municipalité envisage de raser l'ensemble afin de reconstruire un nouveau bâtiment. L'achèvement des travaux ne se faisant qu'en 1882, l'école s'est retrouvée place de l'église dans des locaux prêtés par Mme Genet. En 1882 la classe mixte (garçons d'un côté, filles de l'autre comme figuré sur les plans) se situe là où se trouve actuellement la salle des mariages



Plan de la classe prévue en 1882

En 1929, le mur séparant l'école du presbytère est abattu et la cour de l'école occupe toute la partie comprise entre le bâtiment et la rue de Bourguignette



Alors que l'on compte 29 élèves figurant sur la photo de 1929, il n'en reste plus que 14 en 1966. Le village se meurt.

La création du lotissement communal et la vente des terrains de la Belle Etoile par le marquis De Vibraye amènent un apport en population donc un besoin en locaux. Une deuxième classe est ouverte en mairie côté ancien presbytère. Le préscolaire n'étant pas obligatoire, les maternelles sont accueillies à St Chéron. Il faudra attendre 1971 pour qu'un service de ramassage vers notre voisin soit mis en place.



Préfabriqué, place Bourge

En 1972 ouverture de l'école place Bourge. Le préfabriqué accueillait une classe et la cantine. A la rentrée scolaire en 1974, la première tranche du nouveau groupe scolaire de la Butte Blanche reçoit deux classes de maternelles soit 50 enfants et la nouvelle cantine. Le CP, CE1, CE2 sont place Bourge et une classe est réouverte en mairie pour les CM1, CM2.



Première tranche groupe scolaire de la Fontaine du Saule

Il faudra attendre la rentrée de 1982 pour que, suite à la fin des travaux d'extension du groupe scolaire (deux classes et un préau), tout le monde soit regroupé au même endroit. Le groupe scolaire a été baptisé « Groupe Simone Soumier » en janvier 1983, du nom de sa première directrice. Depuis, les maternelles occupent toujours 2 classes avec un effectif variant d'une cinquantaine à un peu plus de soixante bambins, et le primaire répartit ses élèves en quatre ou cinq classes suivant les décisions du rectorat.

Bibliographie :

L'enseignement en Essonne sous l'ancien régime (UTL)

Monographie paroissiale de l'abbé Boireau (1912)

LISTE DES ASSOCIATIONS

Nom	Contact	Téléphone	Mail
Bibliothèque Montgraviers	Yvette FERVEUR	01 64 59 02 17	bibliosmm@orange.fr
Cap sur le jeu	https://capsurlejeu.fr		contact@capsurlejeu.fr
Comités des Fêtes	Isabelle POURCELOT	06 03 74 19 46	isabelle.pourcelot@cegetel.net
Equimouv	Mailys BOUCAULT	06 77 06 24 24	majeni91@gmail.com
FC3 Vallées	Brigitte DELOMME	06 11 11 74 84	secretariatfc3vallees@gmail.com
FCPE	Joséphine NORBERT-GRELET	06.44.25.19.43	smmfcpe@yahoo.fr
FNACA	M. BIZZONI	01 64 58 44 82	fleaumb@free.fr
GAPE	Anne JARRY	06 73 51 54 32	anne.jarry@dfr.kyocera.com
HPSM	Noël DILLMANN		hpsm2018@free.fr.
L'échiquier du Montcouronné	Thomas ALPHONSE	06 45 45 15 77	echiquierdumontcouronne@gmail.com
Les Fanfarons de la Rémarde	Jean-François EURIOT	01 64 58 94 81	jfeuriot17@gmail.com
Les P'tits Loups			plsm91530@gmail.com
Loisirs et Culture	Elisabeth MOMBEL	06 76 25 39 16	elisa.mombel@gmail.com
Maison de la Musique	Francis CLAUDE	06 08 28 86 56	maisondelamusique91@orange.fr
Marche, Nature et Bien être	Brigitte LESCOT	06 62 43 57 31	mnbe.association@gmail.com
Pour le Téléthon à Saint Maurice	Frederic PUCHE	06 10 41 35 64	ptsmm91@gmail.com
Pour Toi du Monde	Régine PEREZ	06 68 37 51 69	ptdmonde@gmail.com
Road Riders	Tanguy DALMAZ	06 60 69 51 29	ptitbouge38@aol.fr
St-Maurice Pirates Football Club	Jean-Michel MELLIER	06 79 96 13 45	
Taekwondo	Véronique BOUTRY	06 86 76 50 95	v.boutry0392@orange.fr
Tennis Club	Pierre TURKIEWICZ		tcssmm91@gmail.com
Tennis de Table			tdt.smm91@gmail.com
Training Danse	Claudine TEMPLIER	07 88 49 10 82	claudine.templier@orange.fr
Vitagym	Amandine BOUIGE	06 29 17 55 14	vitagym@yahoo.fr
Vivre Saint Maurice	Marie Jo MOSINSKI	06 66 51 88 76	vsmm@free.fr
Yoga Club	Elodie CROSNIER	07 83 12 14 16	yogaclubsaintmo@gmail.com

AGENDA 2023

JANVIER

Samedi	28	Spectacle "Les Bijoux de la Mer », par la Compagnie « Âme d'enfants », proposé par la Bibliothèque	Salle polyvalente
--------	----	--	-------------------

FEVRIER

Samedi	04	LOTO, proposé par le Comité des Fêtes	Salle polyvalente
--------	----	---------------------------------------	-------------------

MARS

Vendredi	31	Merci Téléthon !	Salle polyvalente
----------	----	------------------	-------------------

AVRIL

Samedi	15	Carnaval, proposé par le Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Dimanche	16	Concert Trio de l'Arpajonnais (Maison de la Musique)	Église

MAI

Vendredi	05	Don du sang	Salle polyvalente
Lundi	08	Commémoration	Bidon
Samedi	13	Anniversaire de l'association pour Toi du Monde	Salle polyvalente
Dimanche	14	Brocante	Village
Vendredi au samedi	26, 27, 28	Fête du jeu, par Cap sur le Jeu	Atelier, place Bourge

JUIN

Samedi	03	Apéro Jazz, par la Maison de la Musique	Salle polyvalente
Dimanche	11	Audition, Maison de la Musique	Église
Samedi	17	Gala de Vitagym	Salle polyvalente
Samedi	24	Fête de la musique	Salle polyvalente
Dimanche	25	Portes ouvertes Taekwondo	Salle polyvalente

JUILLET

Samedi	01	Kermesse de l'école	Salle polyvalente
--------	----	---------------------	-------------------

AOUT

Mercredi	23	Don du sang	Salle polyvalente
----------	----	-------------	-------------------

SEPTEMBRE

Lundi	04	Rentrée des classes	
Samedi	09	Forum des associations	Salle polyvalente
Samedi et dimanche	16 et 17	Journées du patrimoine	
Samedi	23	Fête de la Saint Maurice	Salle polyvalente

NOVEMBRE

Jeudi	02	Don du sang	Salle polyvalente
Samedi	11	Commémoration	Bidon
Samedi	18	Soirée à thème, par Les Fanfarons de la Rémarde	Salle polyvalente
Samedi	25	Messe de la Sainte Cécile, avec les Fanfarons	Église

DECEMBRE

Vendredi et samedi	01 et 02	Téléthon	Village
--------------------	----------	----------	---------



CAP SUR LE JEU

ludothèque

ANNEE 2023

Au programme de la ludothèque de Saint-Maurice-Montcouronne

EMPRUNT DE JEUX
Les adhérents peuvent emprunter 2 jeux par mois

JOURNEES A THEME ET SORTIES LUDIQUES
Des journées à thèmes sont organisées (Fête du Jeu, soirée Halloween...)
Des sorties ludiques sont proposées aux adhérents (ex: escape game...)

JEUX SUR PLACE
Avec nos espaces enfance et nos jeux de société :
1 samedi / mois nous accueillons les familles avec de jeunes enfants, de 10h à 12h.
1 vendredi / mois des soirées jeux sont proposées pour les adultes et les grands enfants (à partir de 8 ans), dès 20h30.

LOCATION DE MALLES D'ANNIVERSAIRE
Les adhérents peuvent louer une malle personnalisable de 5 jeux ou de 10 jeux, pour 1 semaine

TARIFS PREFERENTIELS
Nous proposons des tarifs privilégiés d'achat de jeux auprès d'un revendeur local

Samedis : 14 janv., 4 fév., 11 mars, 1^{er} avr., 13 mai, 24 juin

Vendredis : 27 janv., 17 fév., 17 mars, 14 avr., 9 juin

Merci à tous pour votre présence et votre participation.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023 !

et vous attendons toujours avec plaisir pour s'amuser 😊



Contactez-nous

✉ contact@capsurlejeu.fr

Suivez nous

Site internet : <https://capsurlejeu.fr>

Facebook : capsurlejeu

LE COMITE DES FÊTES



En 2022, le comité des fêtes a eu le plaisir (enfin ! depuis le début de la pandémie) de reprendre l'ensemble de ses activités et rendez-vous traditionnels, sauf le loto...ce sera pour l'année prochaine !

Pour le carnaval, Harry Potter et ses amis vous ont accompagné sur les routes du village. Plein de petits et grands sorciers ont défilé, armés de baguettes magiques, mais aucun mauvais sort n'a été jeté sur la foule. Sur le magnifique char, un grand dragon crachait du feu à l'intérieur du château.

Pour la soirée, il fallait emprunter le quai 9 ¾ pour arriver dans le restaurant de Poudlard ! Toute la sorcellerie de l'école de magie était là : les tableaux des sorciers, les lustres, les quatre étendards...

Un magicien mentaliste a animé la soirée avec talent ! Très bonne ambiance pour cette soirée dans l'univers Harry Potter.



Nous avons participé à la Fête de la musique organisée par la Mairie, mais les participants n'étaient pas très nombreux en raison d'une météo maussade...espérons que le beau temps sera au rendez-vous l'année prochaine !

Pour la saint Maurice, la salle polyvalente était comble : quel bonheur de se retrouver nombreux pour profiter de notre super méchoui !

Après le superbe feu d'artifice, l'ambiance était au top sur la piste de danse.



Cette année, la décoration de la Mairie pour les fêtes de Noël vous offre une pluie de gourmandises toutes plus alléchantes les unes que les autres.



Le Père Noël tant attendu par les enfants est venu nous voir en avant- première, avec ses friandises. Le spectacle nous a fait rêver. Le petit écureuil chapardeur, que tous nous avons envie de câliner, et l'ours bougon nous ont ravi.



Le comité des fêtes espère vous retrouver nombreux le 4 février 2023, pour notre grand loto et ses lots attractifs.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023 et vous disons à bientôt.

L'échiquier du Mont Couronné



Venez nous rencontrer et jouer à partir de 7 ans
dans le jeune club d'échecs de Saint Maurice
Montcouronne !

Découverte et apprentissage des échecs, jeu loisir et
compétition.

- ⇒ Deux créneaux le **Mercredi** soir :
- ⇒ 18h00 à 19h30 enfants et ados de 7 ans à 14 ans.
- ⇒ 19h30 à 21h30 adultes et grands ados.
- ⇒ Contact : echiquierdumontcouronne@gmail.com
- ⇒ Ou par téléphone au 06 45 45 15 77
- ⇒ Inscription possible toute l'année en contactant le club ou en passant nous voir dans notre salle de jeu place Bourge à côté de la bibliothèque.



Le Club compte déjà 24 joueurs en cette seconde saison. Vous pouvez encore nous rejoindre en cours d'année.

Si vous aimez déjà les échecs ou si vous avez envie de découvrir ce sport de l'esprit, dans une ambiance conviviale et bienveillante, n'hésitez plus, faites

un essai...

Cette année 12 jeunes ont déjà participé au championnat départemental à Orsay avec 4 qualifiés pour les régions et une deuxième place en petit-poussin ! Deux équipes sont

actuellement inscrites au championnat espoir jeunes qui commencera le 14 janvier.

Nous avons également organisé un tournoi en Open à l'occasion du Téléthon. Un très chouette moment de partage pour les 17 participants !





FOOTBALL CLUB TROIS VALLEES



Le FC3 Vallées un club familial ou le plaisir de jouer passe avant tout

Cette volonté s'illustre à travers la philosophie partagée par tous ses dirigeants, celle d'un club à vocation familiale où l'esprit d'équipe, la générosité, le refus de toute forme de discrimination, violence ou tricherie, le respect et le vivre ensemble sont primordiaux, fidèles à l'esprit du FC 3 VALLEES. Cet état d'esprit doit permettre de pérenniser un football de qualité

Le club accueille les joueurs et joueuses de football de 6 ans aux Vétérans, il compte en 2022, 320 licenciés dont une trentaine d'éducateurs et dirigeants. Domicilié à Saint Maurice Montcouronne, le FC3 Vallées regroupe des joueurs du village et de 4 communes environnantes (Breux Jouy, Bruyères le Chatel, Le Val Saint Germain et Courson Monteloup).

La formation des jeunes footballeurs est primordiale et leur réussite dans les compétitions vient récompenser leur travail et celui effectué par les éducateurs qui sont tous bénévoles ainsi que la présence des parents qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Venez découvrir le club en vous rendant sur son site internet (<http://fc3vallees.footeo.com/>) sur sa page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/fc3vallees/>) ou Instagram (<https://www.instagram.com/fc3vallees/>). Vous pourrez y consulter les résultats, les classements, l'actualité et plein d'autres informations.



Faits marquants

En 2022, du fait du Covid, nous n'avons pu organiser notre soirée club,

Au mois de juin, nous avons eu le plaisir de pouvoir à nouveau organiser notre traditionnel tournoi régional des U8/U9 et U10/U11 (8^{ème} édition) et avons innové avec l'organisation d'un tournoi Vétéran et d'un tournoi U12/U13. Merci encore de votre présence et de votre participation.

Fin Aout nous avons eu le plaisir de participer à l'organisation de l'Essonne Cup rassemblant la fine fleur nationale des U17/U18 Féminines (PSG/OL/St Etienne/Paris FC ...)

En 2023, nous organiserons les évènements suivants

- La soirée annuelle du club le 4 février 2023 à la Salle Polyvalente de Breux Jouy **pour fêter nos 20 ans** (ouverte à tous les Saint Mauriciens) précédé d'un match de Gala avec Le Variété Club de France
- Le tournoi annuel interrégional (U8 à U11) du club les 27 et 28 mai 2023 sur le site de Breux Jouy
- L'Essonne Cup 2023 sur le site de Bruyères le Chatel les 25, 26 et 27 août 2023

Le comité directeur du FC3 Vallées

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie de notre club dans une ambiance familiale et conviviale, n'hésitez à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Président : Mr Zacarias LAMEIRAS - Mail : secretariatfc3vallees@gmail.com

Secrétaire général : Mme Brigitte Delomme (06.11.11.74.84)

FÉDÉRATION DE CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES

une équipe à votre écoute!



Activité Développement Durable
Chaque année les élèves de la classe de CP font leurs propres éponges Tawashi pour essuyer leurs tables.

Une éponge Tawashi, c'est quoi ?!

ussettes usagées

Une planche, fournie par la FCPE St Maurice

1 éponge par enfant

Nous sommes là pour vous aider dans vos échanges avec l'école et soutenir les projets de l'école

nos actions

Rédaction du nouveau protocole à suivre pour les élections des RPE

Participation au Téléthon

Engagement pour le développement durable

(Tawashi, pique-nique zéro déchet, ...)

et bien sûr nous sommes toujours en soutien des P'tits Loups et du

Gape pour assurer le bon déroulement de leurs événements

smmfcpe@yahoo.fr @fcpeStMaurice

Retrouvez notre actualité sur Facebook et le site internet de la mairie



Toute l'équipe du
GAPE
vous souhaite
une bonne année
2023 !



J'apprends à porter secours

Cette année, les classes de primaire ont pu bénéficier d'une intervention de Ludivine BRIAND, infirmière et membre du GAPE, sur les gestes de 1er secours. Cette action sera reconduite sur 2023.

Merci à l'équipe enseignante pour leur support et aux enfants pour leur implication sur ce projet.

Journée sans Voiture

Un beau soleil a accompagné les enfants pour cette journée qui s'est déroulée le 13 juin 2022. Au programme : un jeu de 7 familles sur le thème de la sécurité routière, des parcours en vélos ou trottinettes adaptés à tous les âges. Un grand merci à tous les parents qui se sont portés volontaires pour accompagner cette journée.



Téléthon

Comme tous les ans, nous avons été heureux de pouvoir participer au Téléthon de St Maurice Montcouronne en proposant des activités créatives en collaboration avec la FCPE et les P'tits Loups.





Malgré certaines difficultés, nous avons pu nous retrouver pour les répétitions du jeudi. Notre participation aux fêtes a été un peu moins fréquente qu'il y a quelques années. Nous avons le plaisir d'être accompagnés par les musiciens de l'EMH (Ensemble Musical de l'Hurepoix) dont plusieurs de nos « Fanfarons » font aussi partie.

Notre accompagnement des célébrations du souvenir a pu se dérouler normalement. Tout d'abord le 19 mars avec la FNACA à St Maurice et ensuite dans les communes avoisinantes suivi du Pont Conti le 18 juin et comme tous les ans le 8 mai et le 11 novembre.



Ce 12 novembre, les Fanfarons de la Rémarde et leurs amis de l'Ensemble Musical du Hurepoix se sont à nouveau associés pour présenter leur traditionnel repas musical d'automne. Adios choucroute et orchestre bavarois ! Bienvenidos au Sud-Ouest et à l'Espagne !



La musique hispanisante et les animations ont accompagné la dégustation d'une copieuse Paella géante. L'engouement des 130 convives nous donne déjà envie de préparer 2023 et nous y travaillons déjà ! Alors, à vos calendriers et réservez le SAMEDI 18 NOVEMBRE Un grand MERCI à tous les bénévoles (30 musiciens, une équipe de service, les DJ's, ainsi que toutes les personnes venues aider à la mise en place puis au rangement de la salle)

Le samedi 26 novembre, nous avons fêté la patronne des musiciens, Ste Cécile. Durant l'office, nous avons eu une pensée amicale pour Mamie Guesneau. L'assemblée a fait un accueil chaleureux à notre accompagnement musical.



Et si 2022, rime avec effectif peu nombreux. Nous souhaitons que 2023, rime avec effectif qui s'accroît.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre le jeudi soir au « bidon » ou au 01 64 58 94 81



Les P'tits Loups de Saint Maurice

2021-2022

QUI SOMMES-NOUS ? QUE FAISONS-NOUS ?

L'association est composée de bénévoles (principalement des parents d'élèves) qui récoltent des fonds lors de manifestations pour financer diverses animations ludiques et pédagogiques pour les élèves de l'école.

Nous participons financièrement à la réalisation de projets au sein de l'école.

BROCANTE

Au mois de mai, nous avons participé à la **brocante** du village en vendant viennoiseries, crêpes et gaufres.

OCTOBRE

Pizz'halloween : l'occasion pour les petits et grands de se retrouver autour d'une pizza pour une super soirée.

DÉCEMBRE

Vente de chocolats : nous avons proposé à la vente des chocolats de Noël. Merci à tous pour votre participation !



Téléthon : avec la FCPE et le GAPE, nous tenons un stand commun au profit du Téléthon.

KERMESSE

Après plus de deux ans sans "vrai" kermesse, les P'tits Loups ont eu le plaisir de réorganiser ce grand moment attendu par petits et grands.

Au programme : barbecue, buvette, jeux, tombola ...



Un grand merci à tous les bénévoles de l'associations et aux parents d'élèves qui ont fait de cette journée une véritable réussite !

Grâce à toutes ces actions sur 2022, nous avons pu financer le **cycle scola-tennis** pour les classes du CE2 au CM2 ainsi que l'achat d'un **tout nouveau four** pour les activités pâtisseries de l'école.

Pour 2023, pleins de projets sont en préparation !



Suivez-nous sur Facebook « plsm91530 »



LOISIRS ET CULTURE

Nos activités

Patchwork, Broderie, le mardi

Tous les 15 jours en autonomie de 14h à 18h selon planning
Cotisation 15€ (12 séances)

Scrapbooking le vendredi et samedi matin

18h30-23h le vendredi - 9h-12h le samedi selon planning
Cotisation 122€ (séances avec 1 Brigitte Edith ou Elisabeth)

Tarot, le mardi,

Avec Régine partir de 20h30 selon planning

Crop Scrapbooking (12 places)

Le dimanche ; 1 à 2 fois dans l'année
Tarif selon projet

Stage de couture (6 places – règlement à l'inscription)

10 cours avec Edith les dimanches de 9h à 18h selon planning
Tarif : cours initiation 10€ - Autres cours: 6€/cours

Stage de cartonnage (8 places - règlement à l'inscription)

Avec Christine de 9h à 18h dimanches 21/11/21 – 13/03/22 – 3/04/22
Tarif : 12€ le cours

Stage enfants Ateliers créatifs

Avec Sylvie GINDRE 2 à 3 jours pendant les vacances scolaires
www.facebook.com/profile.php?id=10007889965271

Adhésion : 5€ St Mauricien – 10€ extérieur

Stage : Couture : machines à disposition / cartonnage : cartons fournis

Scrapbooking : matériels sur place (tampon-dies) & papiers, embellissements

Des stages couture et cartonnage sont toujours proposés. L'inscription peut se faire pour l'ensemble de dates proposées ou pour une seule. Votre inscription accompagnée du règlement devra nous parvenir au plus tard 8 jours avant la date choisie.

Une grande nouveauté cette année, nous proposons au jeune public des ateliers créatifs sous forme de stage durant les vacances scolaires. 2 ateliers ont déjà eu lieu.



Atelier "**Frousse-Arts**" à la Toussaint, les enfants ont fabriqué des marionnettes avec des chaussettes ou du papier-mâché.

Et l'Atelier **cuisine créatives de Noël**, les enfants ont confectionné des petits sablés à offrir ou à déguster en famille et des cartes de Noël.

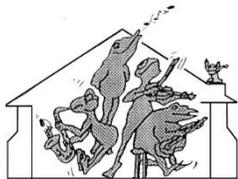


Le programme de nos activités, les plannings des ateliers et la fiche d'inscription sont disponibles sur le site de la Mairie dans l'onglet "Associations"

Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2023.

Elisabeth Mombel : 06.76.25.39.16 Katia Sklénard : 06.72.87.30.67

Edith Debruyne - Michèle Morceau - Brigitte Ciarella - Régine Pérez - Christine Pouvreau



MAISON DE LA MUSIQUE
Saint-Maurice-Montcouronne

LA MAISON DE LA MUSIQUE

2022, RENOUEAU !

Tous les élèves d'avant pandémie ne sont pas revenus, loin s'en faut.

Ceux qui se sont réinscrits en septembre 2021 ont enfin pu vivre une saison musicale presque normale, malgré quelques contraintes sanitaires bien allégées, et refaire sans contraintes concert et audition au printemps.

Espérons que cela ne restera qu'un mauvais souvenir !

• NOS ACTIVITES PUBLIQUES EN 2022

- 9 avril Nous avons accueilli Yvon Le Quellec et sa harpe celtique pour un concert au profit des Ukrainiens.
- 14 mai En fin de journée, le Jazz-band s'est renouvelé en proposant un apéritif concert avec "open bar", qui a rencontré un franc succès.
- 12 juin C'était l'audition publique des élèves de l'école de musique, la première depuis 2 ans.
- 25 juin Pour la Fête de la Musique, belle prestation d'abord à l'église, chorale et chanteurs, suivi d'un duo clarinette-piano. Puis sur le podium en soirée, le Jazz-Band.
- 1er octobre Était programmé le trio Saphir (piano, violoncelle, flûte), qui a dû être annulé au tout dernier moment. Ce concert sera reprogrammé pour une date ultérieure.
- 20 novembre Pour la première fois dans le cadre du festival "Les automnales de la harpe", c'est le duo "En Cordée-cordes" (harpe et guitare) qui a conquis la nombreuse assistance.
- 11 décembre "The Little Big Band" animait l'apéro du repas des anciens.

POUR 2023, ON CONTINUE

- 21 janvier La Chorale à la cérémonie des vœux du Maire
- 16 avril Concert du Trio de l'Arpajonnais en l'église
- 3 juin Apéritif-concert avec le Little Big Band
- 11 juin L'audition d'été
- En octobre Ensemble vocal Abélard
- En novembre Les Automnales de la harpe

NOS COURS INDIVIDUELS:

Alto, Batterie, Basson, Chant (individuel), Clarinette, Contrebasse, Éveil Musical (collectif), Flûte à bec, Flûte traversière, Formation Musicale (collectif), Guitare classique, Guitare électrique, Basse, Hautbois, Piano classique, Piano Jazz, Saxophone, Trombone, Trompette, Violon, Violoncelle...

NOS ENSEMBLES

Chorales, Jazz-band

Presque toutes les musiques sont représentées et disponibles.

Les ensembles ne sont pas réservés aux élèves individuels, chacun peut y participer en fonction de ses possibilités moyennant une cotisation minime.

Pour les Chorales, la connaissance du solfège ou du chant ne sont absolument pas nécessaires.

N'hésitez donc pas à rejoindre le Chœur d'adultes le lundi à 20h30, l'essai est gratuit, femme, homme, ado, l'accueil sera chaleureux.

Tous les cours peuvent être intégrés à tout moment de l'année, un cours d'essai gratuit est offert sans engagement.



Pour nous contacter et nous suivre:



06 08 28 86 56



@maisondelamusique91



maisondelamusique91@gmail.com



lamaisondelamusique91.e-monsite.com/



ASSOCIATION MARCHE NATURE & BIEN ETRE

L'association a le souhait de vous faire randonner dans nos magnifiques sentiers à la découverte de la nature dans une ambiance joyeuse et conviviale.



Nous vous proposons des randonnées de 2 ou 3 heures afin de découvrir notre formidable environnement et le patrimoine de notre région. Vous serez accompagnés de deux animatrices certifiées par la Fédération Française de Randonnée.



Nous pratiquons, également, la marche nordique qui est une activité cardio-respiratoire et qui peut mettre en œuvre **90% des muscles du corps** avec également, une animatrice certifiée par la Fédération Française de Randonnée. Au cours de l'année, nous proposerons des randonnées à thèmes et des randonnées à la journée avec pique-nique

Horaires des randonnées :

Mardi de 09h15 à 11h15 (Deux par mois)

Dimanche de 9h00 à 12h00 (Deux par mois) hors vacances scolaires

Horaires de la marche nordique :

Mercredi de 9h15 à 11h15 (chaque semaine) hors vacances scolaires

Vous pouvez nous contacter par mail : mnbe.association@gmail.com

ou téléphone : **0662435731** - Brigitte Lescot (Présidente, animatrice de randonnée & marche nordique) certifiée par la Fédération Française de Randonnée



Venez nous rejoindre !!!

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023



Pour le Téléthon à St Maurice

Et bien voilà, une nouvelle saison Téléthon qui se termine en beauté !

Quand on redémarre une saison, on se demande quelles activités mettre en place, si les associations vous veulent s'impliquer, si l'école va se mobiliser, si nos bénévoles seront partants, si nos partenaires vont nous suivre... et si nos visiteurs seront au rendez-vous.

Et puis la machine démarre ; la magie opère et tout le monde s'y met pour aider la recherche. Les animations se mettent en place avant et pendant le week-end national. Les installations se montent ; la tartiflette se prépare ; la blanche de Saint Mo est servie...

Et cette année nous avons battu le record du Téléthon à Saint Maurice, avec

7310€ reversés à l'AFM Téléthon !

Et tout ceci grâce à vous, visiteurs petits et grands, associations, élèves, personnel communal et territorial, partenaires, sponsors, et nos bénévoles !!!



Merci à toutes les associations pour leur mobilisation : une soirée contes pour petits et grands, des sorties en vtt pour les plus grands et des ateliers d'agilité en vélo pour les plus petits, du maquillage, des jeux de société, des créations à base de perles, des illusions d'optique, un parcours de gym, un tournoi d'échecs, un tournoi de tennis, une rencontre parents/enfants au taekwondo, une fresque de mains. Tout ceci accompagné de crêpes en non-stop, pour terminer par une magnifique soirée dansante autour de la tartiflette



Dans une conjoncture compliquée, nos partenaires ont répondu présents.

Un énorme MERCI pour leur support financier et matériel !



BRAVO à tous, MERCI, MERCI, MERCI, soyez fiers de votre implication !

Et on travaille déjà sur la prochaine édition. Alors rendez-vous l'année prochaine ! Prenez soin de vous ! Tous nos vœux pour 2023.

Pour Toi Du Monde

Cette année 2022 a été très importante pour tous les Tibetan children's Villages ; en effet 60 années se sont écoulées depuis que cette instance s'est mise en place après l'exil du Dalaï Lama et de nombreux Tibétains.

Tous les Tibétains réfugiés ont fêté cet événement durant ces derniers mois. Jetsun Pema, sœur du Dalaï Lama, a pris en charge la présidence et la gestion des Tibetan Children's villages au décès de sa sœur aînée en 1964. Elle n'a eu de cesse durant tout ce temps de tenter d'améliorer le sort des enfants Tibétains orphelins et réfugiés en recherchant en permanence des sponsors pour les différents villages disséminés dans toute l'Inde qui avait accueilli ce peuple en



1959.

La devise inscrite au fronton de ces écoles « *les autres avant soi-même* » parle d'elle-même quant à l'idée de solidarité développée dans toutes ces écoles.



Pour Toi du Monde, à son petit niveau, est fière de soutenir les TCV

depuis 2002 et plus particulièrement depuis quelques années, celui de Gopalpur.

Cette année encore nous avons pu apprécier l'aide précieuse que vous tous avez apportée à nos actions et nous vous en remercions.

Nous continuons d'agir en réalisant cette année un projet d'ampleur puisqu'il s'agit de remettre à neuf les cuisines des trente maisons du TCV de Gopalpur ainsi que d'améliorer la sélection d'ouvrages de la bibliothèque.

Le marché de Noël de Janvry va nous permettre de prendre en charge les parrainages pour 2023 des trois enfants que Pour Toi du Monde soutient.



Nous allons aussi pouvoir commencer les travaux des cuisines. Nous remercions ici le comité des fêtes de Janvry qui nous a accueillis cette année encore.

Pour pouvoir financer la totalité du projet nous avons mis en place une collecte via Hello Asso comme pour nos projets précédents. En voici le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/pour-toi-du-monde/collectes/des-cuisines-operationnelles>

Nous vous souhaitons une bonne année 2023. Que l'espoir et la santé dominent.

“Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres.”
Nelson Mandela

TAEKWONDO SAINT-MAURICE MONTCOURONNE

Professeur **Véronique BOUTRY** 2eme DAN

Educateur sportif (spécialité MAM option Taekwondo)

Arbitre national 1er degré- Responsable d'arbitrage 91



Le club vous propose des cours de 3 ans à 60 ans et plus, dans une ambiance sportive loisir et conviviale.

LES ACTUALITES

Dimanche 20 novembre 2022 ont eu lieu les championnats Départementaux .

Le Club y a aligné 4 compétiteurs, 2 jeunes arbitres et 2 arbitres nationaux,

Une belle journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur.

Au final, **3 médailles d'argent sur 4 combattants** et une **très bonne expérience pour les jeunes arbitres**, bien entourés par les arbitres nationaux.

Samedi 10 et Dimanche 11 décembre 2022, la TEAM arbitrage de St Maurice a participé à l'Open labelisé IDF. Une expérience très enrichissante !!



Dimanche 5 février : passage de grade enfants et adultes

Dimanche 4 juin : passage de grade enfants et adultes

Dimanche 25 juin : portes ouvertes

Contacts :

Professeur : 06 86 76 50 95 @ v.boutry0392@orange.fr

Président : Philippe Casolari 06 61 19 26 20 @ philippecasolari@gmail.com

Facebook : TKD St Maurice



TENNIS DE TABLE

Le p'tit mot du club...

Malheureusement cette année encore la section « Tennis de Table » n'ouvre pas faute d'un nombre suffisant d'adhérents, nous ne pouvons pas fonctionner normalement et nous avons donc « mis en repos » la pratique du tennis de table.

L'objectif de l'association reste le même, à savoir la détente après une journée de travail ou de télétravail, juste le plaisir de se retrouver et de jouer ensemble, se défouler dans une bonne ambiance, de progresser à notre rythme sans aucune prétention de compétition ou de performance.

Il suffirait d'avoir une dizaine d'adhérents pour que l'association puisse de nouveau fonctionner normalement.

Nous avons plusieurs tables et possédons un robot d'entraînement grâce auquel nous pouvons sans cesse nous améliorer.

Le robot de tennis de table est parfait pour la pratique d'un travail spécifique ou routinier, car il peut générer des coups identiques avec régularité et même avec des effets de balles. Si nous souhaitons améliorer notre condition physique, les réflexes, la coordination, le jeu de jambes ou tout simplement nous amuser, le robot est un très bon partenaire.

Accessible à tous, le tennis de table développe principalement des qualités techniques et morales.

Nous vous rappelons que les entraînements en temps normal ont lieu à la salle polyvalente:

- Le mercredi de 20h30 à 22h30
- Le vendredi soir de 21h00 heures à 23h00

Contact : tdt.smm91@gmail.com

En cette nouvelle année, surtout prenez bien soin de vous et de vos proches et nous espérons vous retrouver très prochainement.

Toute l'équipe de tennis de table vous souhaite une

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023



TRAINING DANSE

Après deux années perturbées, la saison 2022 s'est bien achevée ;

Nous avons enfin pu profiter pleinement de notre week-end associatif à Langres en juin 2022 et avec un beau soleil.

La saison 2022-2023 a démarré en septembre sans contrainte sanitaire, juste le plaisir de se retrouver.

Rappel des activités proposées de septembre 2022 à juin 2023 hors vacances scolaires :

ACTIVITES : salle du Bidon (suivant planning)

Danses en ligne : **Mercredi soir** avec Valérie (20h30-22h30) - 2 fois par mois

ENTRAINEMENT LIBRE : salle du Bidon

Le lundi soir à partir de 20h30, toutes danses de salon.

Le mercredi soir à partir de 20h30 – 2 fois par mois – Danses en ligne.

Tous les adhérents et le bureau de Training Danse vous souhaitent une

BELLE et HEUREUSE ANNEE 2023 !!!



UNE NOUVELLE EQUIPE AMANDINE, ANNE, CÉCILE, DELPHINE ET SABRINA



Groupe Compétition



Nos gymnastes ont fini 6ème lors de la compétition départementale de Gymnastique.

Un grand bravo à notre équipe compétition et rendez-vous en 2023 pour de nouveaux challenges !



Participation à la compétition de Villemoisson



Catégorie 6-8 ans : 1^{re} en équipe et les 3 premières places remportées par Capucine, Aileen et Cathy.

Catégorie 9-10 ans : elles ont terminé 1ère en équipe et Agathe, Nais et Laura ont terminé sur le podium en individuel.

Catégorie 11-12 ans : notre équipe a fini à la 1^{re} place.

Lili, Lydie et Madeline remportent également les 3 premières places en individuels.



Des stages



Des stages pour les enfants ont été organisés pendant les vacances scolaires avec notre prof Emilie.

Nous avons également proposé des stages de Krav Maga adultes et ados qui ont remporté un franc succès et sans oublier un stage de Zumba que nous espérons pouvoir reprogrammer très prochainement.



Une brocante



Une superbe journée dans la bonne humeur avec plus de 100 exposants, 508 mètres d'emplacements, une météo clémente, un pôle restauration au top, des visiteurs en nombre, des bénévoles enthousiastes et motivés.



Un gala



Notre gala sur le thème "Paris" avec la participation de nos professeurs : Catherine, Emilie et José ! Malgré une chaleur écrasante, vous avez tous répondu présent pour ce gala qui fêtait également les 20 ans de Vitagym et le départ d'Elizabeth, Magali et Nathalie qui ont fait vivre notre association pendant tant d'années.



2021/2022 ...ça a été aussi ...



Une participation au telethon avec un atelier gymnastique et piste de Tumbling.



Mise à disposition gracieuse de tout le matériel Vitagym pour le cycle gymnastique des maternelles de l'école Simone Soumier.

Le bureau Vitagym : Amandine, Anne, Cécile, Delphine et Sabrina
vitagym@yahoo.fr

**Nous vous souhaitons
une très bonne année 2023 !**



VIVRE SAINT MAURICE

SAINT MAURICE MONTCOURONNE

PILATES



Après deux saisons atypiques, rythmées par les confinements successifs et la désaffection de nombreux adhérents, 35 personnes ont pu suivre nos quatre cours hebdomadaires au bidon dans le respect des consignes sanitaires.

La saison 2022/2023 s'ouvre sous de meilleurs auspices avec l'inscription de 45 personnes réparties sur les différentes séances d'une heure animées par nos professeurs :

- Mardi soir 19h15-20h15 avec Pascale Eléouët
- Mercredi matin 9h00-12h00 avec Franck Prunier

Le Pilates est une gymnastique douce qui s'adresse à tous publics. Les différents exercices renforcent les muscles profonds, améliorent la coordination des mouvements et rectifient les postures, font travailler la respiration et mènent à une meilleure tenue de la colonne vertébrale.

Du cours basique à intermédiaire et avancé, chacun peut trouver une séance adaptée à ses capacités.



Contacts :

Marie-Jo Mosinski : 06 66 51 88 76

Martine Brachmann : 06 80 89 53 64

Emails : mariejomosinski@wanadoo.fr

mbrachmann@free.fr

vsmm@free.fr



ABEILLES ET AUTRES INSECTES

L'année 2022 a été plus profitable pour tous les insectes, particulièrement pour les abeilles, qui ont stocké des réserves pour elles et leurs apiculteurs.

Chacun a pu constater que guêpes et frelons européens (les gros jaunes et noirs) étaient très visibles à partir de l'été. Faut-il rappeler que tous sont essentiels pour l'écosystème ? Il ne faut donc **pas les détruire inconsidérément**, sauf nuisance ou danger évident. **Appelez-nous !**

Il n'en est pas de même pour les frelons asiatiques (plus foncés), grands prédateurs importés. Nous les piégeons près de nos ruches, mais il est essentiel de signaler tous les nids quels qu'ils soient surtout au printemps ! Nous sommes référents (lefrelon.com) pour l'identification, la destruction des nids de printemps, et conseils pour les gros nids d'été. Au moins 3 nids ont été détruits sur la commune cette année.

Conservez nos coordonnées pour ce printemps: nous récupérons gratuitement les essaims d'abeilles qui s'invitent chez vous. En effet, il est important qu'elles ne s'installent pas dans une cheminée ou un toit, au risque de devoir être détruites. **Et pensez à nous si vous croisez des frelons asiatiques !**



Contact : Francis : 06 08 28 86 56

Email: abeilles.smm@gmail.com



INFORMATIQUE

Nos spécialistes sont à votre disposition pour vous dépanner pour vos petits soucis avec vos machines et logiciels.

Contact : 06.08.28.86.56 - email : service.vsmm@gmail.com



LANCEZ-VOUS À LA PRATIQUE DU

HATHA YOGA

Améliorer votre respiration
Renforcer votre concentration
Tonifier votre corps

AVEC NOS PROFESSEURS DIPLOMÉES



@YOGASAINTEMAURICEMONTCOURONNE



Rejoignez-nous le lundi de 19h30 à 20h30

ou le jeudi de 19h30 à 20h45

APPROCHE AYURVÉDIQUE LE JEUDI

Ateliers :

Yoga enfants et parents-enfants

Réflexologie Ayurvedique

Massage Amma assis

yogaclubsaintmo@gmail.com

07.83.12.14.16



ASSOCIATIONS AMIES

Les Écuries des Sablons



Nous vous proposons de **nombreuses activités pour adultes et enfants à partir de 4 ans**, sous la direction de Gaëlle Le Golvan monitrice diplômée d'état

- Leçons d'équitation en manège couvert ou en carrière.
- Cours d'équitation ludiques et traditionnelles à shetland ou double poney
- Initiation et perfectionnement
- Dressage, saut d'obstacle, cross, équifun, laser game à poney, promenade en forêt.
- Compétition de CSO et CCE du Shetland au Poney D,
- Stages d'équitation pendant toutes les vacances scolaires
- Pensions poneys et chevaux en box
- Et poney école, avec une après midi découverte pour les classes qui le souhaitent

Tel : 0164591444 **Email :** ecusablons@orange.fr **Site :** ecuriesdessablons.com



Université du temps Libre Essonne

<https://www.utl-essonne.org/>



Une université sans diplôme, ouverte à tous les âges

L'Université du Temps Libre Essonne est une université sans diplôme ouverte à tous pour le plaisir d'apprendre et de comprendre.

L'UTL propose à ses adhérents des cours et des conférences dans diverses matières, sans condition d'âge ni de diplôme.

De nombreux retraités y participent. Il n'y a pas d'âge pour apprendre !

Des conférences en rapport avec l'actualité, sur des grands thèmes en sciences, arts et lettres, médecine-santé, sciences humaines.

L'UTL propose plus de 200 conférences différentes.

10 antennes présentes en Essonne.

Renseignements et inscription : UTL Evry - 01.69.47.78.25 / permanence (Limours): 06.72.70.76.51

Contact : utl@utl-essonne.org ou antenne-pays-de-limours@utl-essonne.org

Antennes de l'UTL-Essonne

Arpajon-Brétigny	Boussy-St-Antoine	Epinau-sur-Orge	Etampes
Evry-Courcouronnes	Juvisy-sur-Orge	Les Ulis Val d'Yvette	Montgeron-Draveil-Vigneux
Palaiseau	Pays de Limours	Verrières-le-Buisson	

SOLIDARITÉ

Carrefour des Solidarités

<https://www.carrefourdessolidarites91.org/>



LE CARREFOUR DES SOLIDARITES A BESOIN DE VOS DONS

La période s'avère difficile et certaines personnes souffrent dans leur quotidien et ne peuvent assurer des besoins essentiels comme l'achat de nourriture.

L'association Carrefour des Solidarités à Limours, grâce en partie à vos dons, essaie d'apporter une aide à ces personnes en les faisant bénéficier de l'épicerie sociale.

Pour leur fournir des produits de base, nous devons en acheter une partie, ce qui a un coût. En effet, les dons des grandes surfaces ne suffisent pas et sont en baisse.

Pour nous permettre de poursuivre cette aide aux familles de 27 communes du Canton du Pays de Limours et alentours, (300 familles par an) vous pouvez nous aider par un don financier déductible de vos impôts (66 %). Exemple un don de 50 € ne vous coûtera que 17 €.

Appel aux dons



« Ensemble, gardons l'esprit solidaire »

3 rue du Bac à Limours (91470)
Téléphone : 01.64.91.26.38

UNAFAM - Essonne

<https://www.unafam.org/essonne>



Un de vos proches souffre de troubles psychiques ?

Nous pouvons vous aider à aller mieux et à soutenir votre proche dans son parcours de vie.

Qui sommes-nous ?

Des familles confrontées à la maladie psychique d'un proche, parmi lesquelles des bénévoles qui ont suivi une formation.

Nous vous proposons :

- une écoute bienveillante, sans jugement,
- un espace de rencontre avec d'autres familles, en toute confidentialité,
- une documentation pour vous informer sur les troubles psychiques,
- des conseils, afin d'avoir des pistes pour " vivre avec ".

Où se déroule l'accueil ? Dans des locaux situés dans 7 villes du département.

Pour nous joindre et prendre rendez-vous :

par téléphone au 01 64 46 96 21 (à Palaiseau), de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

par mail à l'adresse : 91@unafam.org

Nous organisons des groupes de paroles, une fois par mois, des cafés-rencontres.

L'UNAFAM c'est 2000 bénévoles répartis dans 99 délégations départementales, 13 délégations régionales, 300 points d'accueil de proximité, sur l'ensemble du territoire national. Les bénévoles de l'UNAFAM sont tous engagés pour aider et soutenir les familles concernées par la maladie ou le handicap...

L'UNAFAM est agréée par le ministère de la Santé pour représenter les usagers de la psychiatrie. À ce titre, elle est présente dans plus de 3 000 instances locales, départementales et régionales.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

ACCOMPAGNE

toutes les personnes
touchées par le cancer



en Essonne



**Informations
Documentations**



Bien-être

Sophrologie, yoga, ostéopathie...



Soutien financier

Aides ponctuelles pour faire face aux difficultés engendrées par la maladie



Activités créatives

Art-thérapie, cartonnage, mosaïque...



Activités physiques adaptées

Gym douce, rugby, tennis, rando, qi gong...



Retour à l'emploi

Programme A.C.E

Accompagnement et soutien au retour à l'emploi



Atelier nutrition et cuisine

Conseils diététiques, accompagnement pratique, recettes et dégustation...

Aussi dans les hôpitaux :

Socio-esthétique
Représentants des usagers
Bénévoles écoutants



Rencontres et écoute

Groupes de convivialité, soutien psychologique, écoute téléphonique...



Socio-esthétique

Belle&Bien: atelier pédagogique pour prendre soin de soi

**Accompagnements
gratuits pour les malades
et leurs proches**

Plus d'informations sur notre site
www.ligue-cancer.net/cd91
ou en scannant ce QR Code



CONTACTEZ-NOUS
01.64.90.58.71
cd91@ligue-cancer.net



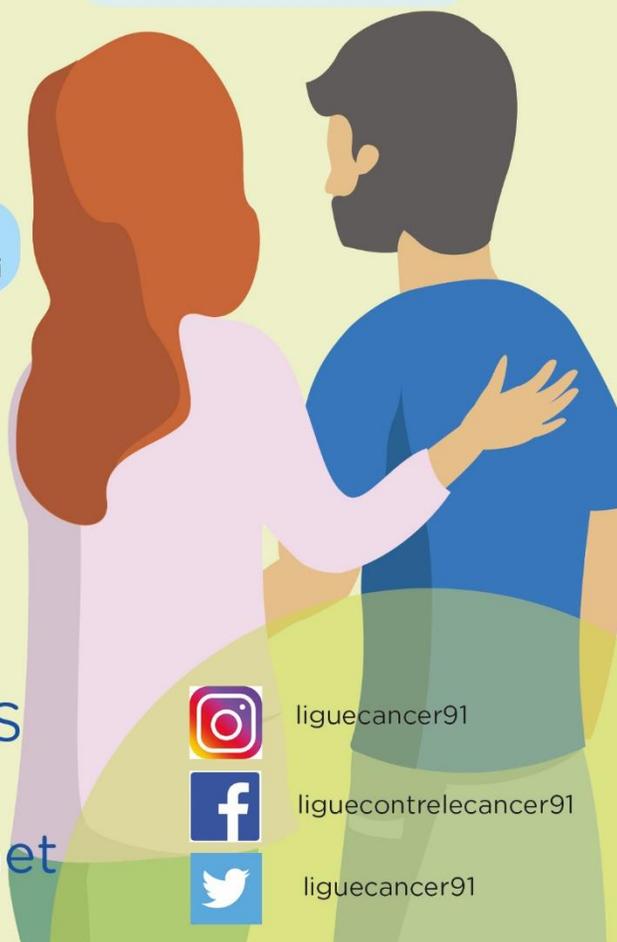
liguecancer91



liguecontrecancer91



liguecancer91



ÉTAT CIVIL - ANNÉE 2022

BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS

Timothée VAÏNI VERNIER	15 janvier
Meia MAIZ	31 janvier
Johan MORAIS	24 février
José DA COSTA LAMOUREUX	06 avril
Giulia REVIRIAUD	16 avril
Alyah PICARD	22 avril
Joyce GONCALVES	17 mai
Ambre LEFEBVRE	02 juin
Flavio PERTHUIS	03 juin
Noan LE DELLIOU	03 septembre
Ewen JOLY-TESTAULT	10 septembre
Yaël BILVIN	03 octobre
Anna POKORSKI	20 octobre
Elyo MOREL VIDAL	20 octobre
Gabriella FERREIRA NASCIMENTO	28 octobre
Albane MIRANDA DA ROCHA	12 novembre



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À

Pol-Thomas SARNIN & Nadine BELY	16 avril
Ahmed BELDJILALI & Karen REIMEL	07 mai
Jérémy COELHO & Katia JUBAULT	21 mai
Cyrille GUILBERT & Laëtitia COCULA	04 juin
Antônio GOMES ANTUNES & Tiffany BERTRAND	25 juin
Nicolas MANY & Anne-Charlotte FRONTIER	17 septembre

UNE PENSÉE À CELLES ET CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Marie-Christine MARJOLET veuve du LUART	09 février
Alain GARCIA	27 février
Gracieuse FOURIN veuve RAVAUD	12 mars
Rasoamalala TODY	15 mars
Patrick MEIMOUN	15 mars
Christine THOUSEAU	1 ^{er} mai
Marie JACQUES veuve KLEIN	7 mai
Suzanne BICHARA veuve GUESNEAU	19 juillet
Marie-France LABORDE épouse BORSIER	21 août
Christine JAILLET épouse COLIBET	13 septembre
Micheline NICOLAU veuve TCHOUHADJIAN	23 novembre



Christine Gérard vous renseignera avec compétence pour l'ensemble de vos démarches administratives et scolaires

01 64 58 91 55

accueil@mairie-smm91.fr